

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023**

Délibération n°2023.12.267

Concession de service public pour le réseau de télécommunication à très haut débit confié à la société Solstice GrandAngouleme : rapport annuel 2022

LE TREIZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS à 17h30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **7 décembre 2023**

Secrétaire de Séance: **François ELIE**

Membres en exercice: **75**
Nombre de présents: **57**
Nombre de pouvoirs: **13**
Nombre d'excusés: **5**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Christophe DUHOUX, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charène MESNARD, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Séverine CHEMINADE à Jean-Jacques FOURNIE, Anthony DOUET à Roland VEAUX, Valérie DUBOIS à Sophie FORT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Gérard LEFEVRE, Dominique PEREZ à Michel GERMANEAU, Jean-Philippe POUSSET à Zalissa ZOUNGRANA, Catherine REVEL à Pascal MONIER, Mireille RIOU à Gérard DEZIER, Philippe VERGNAUD à François ELIE, Marcel VIGNAUD à Gérard DESAPHY,

Excusé(s):

Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Chantal DOYEN-MORANGE, Nathalie DULAIS, Vincent YOU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2023

**DELIBERATION
N°2023.12.267**

Rapporteur : François ELIE

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LE RESEAU DE TELECOMMUNICATION A TRES HAUT DEBIT CONFIE A LA SOCIETE SOLSTICE GRANDANGOULEME : RAPPORT ANNUEL 2022

Pilier : 1. Répondre aux besoins des habitants et des communes

Ambition : 101. Numérique pour tous

Enjeux : 10101. Accéder à la fibre

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 9 : accès aux technologies de l'information et des communications
 ODD 11 : droits et accès aux ressources
 ODD 17 : partenariats multi-acteurs

Par délibération n°349 du 24 novembre 2006, le conseil communautaire a confié à la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME la Délégation de Service Public (DSP) relative à la mise en place d'un réseau de communications à très haut débit et à son exploitation pour une durée de 20 ans à compter du 28 décembre 2006. Solstice Grand Angoulême est le nom de la société ad-hoc créée pour porter la DSP attribuée au groupe Covage, racheté en 2021 par le groupe Altitude.

Le but de la délégation est d'assurer, sur 15 des communes de l'ex Grand Angoulême, la couverture des principales zones d'activité en accès « haut débit », la connexion des principaux services publics et une péréquation tarifaire de nature à favoriser le développement du territoire de GrandAngoulême dans son ensemble.

La société Solstice Grand Angoulême a terminé, en 2008, la mise en place des infrastructures et du réseau de télécommunication qui ont été inaugurés le 26 juin 2008.

Par convention de Délégation de Service Public du 28 décembre 2006 avec la société Solstice, il est prévu la réalisation d'un rapport annuel d'activité. Ce rapport détaillé ci-joint rappelle notamment :

- Le compte rendu d'exploitation
- Le bilan financier
- Le bilan commercial
- La situation juridique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

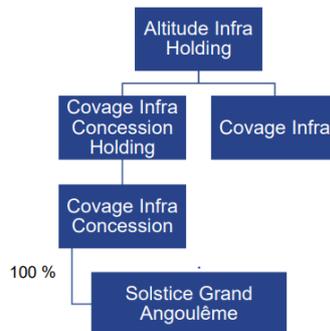
Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

1. A noter :

De nouvelles modifications de l'actionnariat de la société Solstice Grand Angoulême sont intervenues en 2022. Titulaire de 25% des parts de la société, la Caisse des Dépôts et Consignations a initié en 2021 la cession de ses participations au groupe Altitude. Le 1^{er} juin 2022 l'ensemble des participations de la Caisse des Dépôts dans la société Solstice Grand Angoulême a été cédé à la société Covage Infra Concession, qui détient depuis 100 % des parts de Solstice Grand Angoulême.

Ainsi, fin 2022, l'actionnariat de Solstice Grand Angoulême est le suivant :



Aussi, comme l'ensemble des réseaux exploités par Covage, le réseau Solstice Grand Angoulême est raccordé au backbone national pour permettre l'interconnexion avec un maximum d'opérateurs commerciaux. Avec l'augmentation des usages et des débits, et avec des exigences toujours plus fortes en termes de disponibilité de service, il est essentiel pour Covage et le groupe Altitude de renforcer ce réseau national. Un important chantier a donc été engagé en 2022 pour restructurer les 2 backbones nationaux existants au sein du groupe Altitude, en un seul backbone robuste et performant.

2. Rappels :

Pour assurer la bonne exécution de la Délégation de Service Public, Solstice Grand Angoulême s'appuie sur des prestataires et fournisseurs externes au groupe Covage mais aussi sur les équipes centralisées du groupe Covage, notamment pour les activités de déploiement, d'exploitation et de commercialisation du réseau. Cette assistance repose sur les compétences et expertises des salariés du groupe mais aussi sur les outils techniques que celui-ci a développés et pour lesquels il a beaucoup investi.

3. Faits marquants de l'année :

Par ailleurs, M. Pierre-François Iooss a repris sa fonction de directeur de la DSP à la place d'Antoine Tanguy.

4. Chiffres clés

- 337 km de linéaire de réseau, dont 98 km loués sur le réseau du SMO Charente Numérique. Il comprend 5 locaux techniques, dont 3 POP. Par ailleurs 9 armoires de rue sont occupées sur le réseau de Charente Numérique. Pour rappel, en 2021, le réseau comportait un linéaire de câbles de 334km.

Le marché adressable à fin 2022 de Solstice Grand Angoulême est de 4 374 entreprises de plus de 1 salarié contre 1 575 plus de 5 salariés en 2021. Du fait des évolutions des besoins des entreprises, Covage a modifié le seuil de nombre de salariés retenu pour ses

Analyses géomarketing
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023
Publication : 22/12/2023

- 2022 :

- o 60 opérateurs-usagers.
- o 373 services commercialisés sur le réseau au 31/12/2022 comprenant les services activés et les services passifs.
 - offres activées : 323 clients finaux, soit une baisse de 4% entre 2021 et 2022.
 - offres passives : 50 clients finaux, soit une augmentation de 4% entre 2021 et 2022.
- o 52 commandes sur l'année soit une baisse de 48% par rapport à 2021.
- o 22 activations, contre 62 nouvelles activations BPE et BPEA réalisées en 2021. Le délai moyen d'activation brut pour l'année 2022 s'élève à 64,24 jours calendaires. A cet égard, le délai moyen d'activation pour l'année 2021 se montait à 49,20 soit une évolution par rapport à 2022.

5. Situation financière

- Chiffre d'affaires de la DSP : 1018 K€ en baisse de -16,5%, soit 201k€ de CA en moins, notamment lié à la baisse du parc et des tarifs des services.
- Dépenses : 809 K€ baisse de -21%, de manière proportionnelle au chiffre d'affaires,
- Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : 181 K€, en nette augmentation
- Résultat d'exploitation : - 446k€
- Résultat Net Comptable : - 454k€

Si l'EBE est positif, démontrant que l'activité du réseau reste rentable (hors investissements et financement), le résultat net se dégrade davantage.

6. Biens de retours

Valeur nette comptable des biens de retours : 4 280 K€

7. Situation technique

- Taux de disponibilité de services 99,989% (objectif contractuels 99.850%)
- Durée moyenne de rétablissement sur panne : 4h31, en baisse par rapport à 2020 (5H41) mais ne respectant toujours pas l'objectif contractuel qui est de 4h.
- Le nombre de tickets d'incidents engageant la responsabilité de Solstice Grand Angoulême pour les réseaux FTTO était de 107 en baisse par rapport à 2021 (209). Le 18 juin 2022 une hausse de température a entraîné un défaut de climatisation et une perte d'équipement de transmission à Libourne. 54 clients ont été impactés du 18/06 à 15h40 au 19/06 à 18h45.

8. Situation commerciale :

Covage a travaillé en 2022 sur l'évolution de son catalogue de service pour continuer à rester compétitif tout en gardant ses valeurs qui font sa différence sur le marché : neutralité, wholesale uniquement, qualité.

En 2022, ce qui commençait à apparaître fin 2021 s'est confirmé : l'avènement du FTTH Pro sur le marché français grâce à l'avancée des déploiements sur l'ensemble du territoire français. Covage a donc fait évoluer à deux reprises l'offre BPE, sous forme d'expérimentations, pour suivre les évolutions du marché FTTO. Le catalogue des offres en vigueur sur la DSP Solstice Grand Angoulême est donc articulé autour de 3 offres majeures. Par ailleurs, Covage a renforcé sa communication avec une forte présence sur l'animation locale : salon, fiber tour et stratégie offensive de communication sur les réseaux sociaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

9. Axes de travail sur 2023

Le délégataire annonce 2023 comme une année riche en évolutions afin de suivre les demandes des clients et l'évolution du marché. Les grands objectifs fixés pour le marketing et la communication sont les suivants :

- Augmenter la couverture géographique des offres en zone forfaitaire en lien avec les délégants
- Continuer le repositionnement des offres pour mieux adresser les besoins des clients et des entreprises du territoire
- Améliorer l'expérience client
- Moderniser l'image de marque de Covage et renforcer l'animation locale.

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 17 octobre 2023,

Je vous propose :

D'APPROUVER le rapport annuel de la société SOLSTICE GRANDANGOULEME d'exploitation du réseau de télécommunication à très haut débit pour l'année 2022.

Pour : 70 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
--	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



Wholesale BtoB du Groupe Altitude

A background image showing the silhouettes of several people in business attire (suits) standing in front of a city skyline at sunset or sunrise. The scene is overlaid with a grid pattern.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



1	LETTRE DU DIRECTEUR GENERAL	3
2	VOTRE TERRITOIRE ET LE CONTRAT DE DSP	4
2.1	La DSP et ses grandes étapes	5
2.2	Faits marquants 2022 / évènements locaux majeurs	5
3	DES EVOLUTIONS ET UNE ORGANISATION AU SERVICE DES TERRITOIRES	6
3.1	Structuration du groupe et organisation nationale	7
3.1.1	Covage au sein du groupe ALTITUDE	7
3.1.2	Une croissance externe au sein du pôle B2B au service de notre stratégie	8
3.1.3	Organisation du pôle B2B	8
3.1.4	Covage Infra	9
3.2	Evolution du Système d'information & parcours client	11
3.2.1	Rafraichissement des données en temps réel dans le Portail Usagers	11
3.2.2	Enrichissement de l'export dans le Portail Usagers	12
3.2.3	Interaction des entre Portail Usager et l'outil de Production	12
3.3	L'ambition RH de Covage au service des territoires	13
3.4	Notre démarche RSE	14
3.4.1	L'empreinte et la résilience environnementales	15
3.4.1.1	L'analyse de notre chaîne de valeur avec le cabinet CIRCUL'R	15
3.4.1.2	L'élaboration de notre premier bilan carbone	15
3.4.2	Le bien-être au travail et la performance sociale	15
3.4.3	L'implication sociétale et le développement local	16
3.4.4	La gouvernance et l'éthique des affaires	16
4	VOLET JURIDIQUE	17
4.1	Actionariat de la société Solstice Grand Angoulême	18
4.2	Contrat de DSP et historique des avenants	18
4.3	Contrats de prestation	20
5	VOLET TECHNIQUE	23
5.1	Présentation globale nationale	23
5.2	Evolution du backbone national	23
5.3	Focus Solstice Grand Angoulême	25
5.4	Extensions et déploiements du réseau	25
5.5	Exploitation du réseau	26
5.5.1	Les moyens mis en œuvre pour assurer l'exploitation technique du Réseau	26
5.5.2	Disponibilité du Réseau	27
5.5.3	Tickets d'incidents	28
5.5.4	Incidents majeurs	28
5.5.5	Maintenances programmées et vie du Réseau	29
5.5.6	Taux d'occupation du réseau	29
6	VOLET MARKETING & COMMERCIAL	31

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200371827-20231219-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



6.1	Direction Marketing	32
6.1.1	Organisation et missions de la Direction Marketing	32
6.1.2	Evolution du marché du FTTO	32
6.1.2.1	Evolution de la concurrence sur le marché du FTTO en 2022	33
6.1.2.2	Concurrence du FTTO par le FTTH Pro.....	34
6.1.2.3	La montée en puissance de l'automatisation	34
6.1.2.4	De plus en plus de demande pour les très hauts débits.....	35
6.1.3	Evolution de l'offre de service Covage	35
6.1.3.1	Promotion BPE lancée au Printemps 2022	35
6.1.3.2	Promotion lancée à l'automne 2022.....	36
6.1.3.3	Synthèse des offres en vigueur.....	37
6.1.4	Evolution du marché adressable et outils de Geomarketing FTTO	39
6.1.4.1	Moyens humains.....	39
6.1.4.2	Evolution de l'outil ELIFIBRE	40
6.1.4.3	Evolution du marché adressable	40
6.1.5	Actions de communication réalisées en 2022	41
6.1.5.1	Fiber Tour 2022	41
6.1.5.2	Réseaux Sociaux	42
6.1.5.3	Evènements marquants 2022	42
6.1.6	Les axes de travail sur 2023	44
6.1.6.1	Augmenter la couverture.....	44
6.1.6.2	Continuer le repositionnement de nos offres pour mieux adresser les besoins de nos clients 45	
6.1.6.3	Améliorer l'expérience client	45
6.1.6.4	Moderniser l'image de Covage et renforcer l'animation locale	45
6.2	Volet commercial.....	46
6.3	Evolution du portefeuille d'Usagers du Réseau	48
6.3.1	Pour le réseau FTTO	48
6.4	Evolution du parc de services	49
6.5	Analyse des prises de commandes FTTO	50
6.5.1	Analyse des prises de commande Bande Passante Entreprise	53
6.5.2	Analyse des prises de commande Bande Passante Entreprise Access	54
6.6	Raccordements de clients finals	55
6.6.1	Raccordements et activations FTTO.....	55
6.6.1.1	Sur les offres activées.....	55
6.6.1.1.1	Les activations en volume	55
6.6.1.1.2	Les délais d'activation	56
6.6.1.1.3	Délais d'activation Bande Passante Entreprise.....	57
6.6.1.1.4	Délais d'activation Bande Passante Entreprise Access	59
6.6.1.2	Sur les offres passives	60

7 VOLET FINANCIER 62

7.1	Principaux indicateurs de l'année 2022	62
7.2	Rappel des règles de comptabilité retenues	62
7.2.1	Principes généraux	62
7.2.2	Immobilisations	62
7.2.3	Valeurs mobilières de placement	62
7.2.4	Créances d'exploitation.....	62
7.2.5	Provisions pour risques et charges	63
7.2.6	Chiffre d'affaires	63
7.2.7	Résultat courant.....	63
7.3	Compte de résultat	64
7.3.1	Comparaison par rapport à l'année précédente.....	64
7.3.2	Recettes.....	65
7.3.3	Charges	66
7.4	Patrimoine et Bilan	67
7.4.1	Investissements	67
7.4.2	Bilan	68
7.4.3	Financement 12.267.DF.....	68

Accusé de réception du Ministère de l'Intérieur

016-2074327

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

7.5 Inventaire des biens de retour.....	69
7.6 Rapport des commissaires aux comptes	69

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



1 LETTRE DU DIRECTEUR GENERAL

Cher partenaire,

C'est un plaisir pour moi de vous transmettre le rapport annuel 2022 de Solstice Grand Angoulême, en charge de la Délégation de Service Publique relative au réseau de communications électroniques sur votre territoire. Cette année 2022 s'est à nouveau inscrite dans le virage numérique que prend notre société.

2022 fut l'heure de l'adoption massive de nouveaux usages, de nouveaux comportements d'échanges et de solutions numériques essentielles au développement des entreprises.

Mais 2022 fut aussi l'heure de la reprise post pandémie, d'une inflation galopante et d'une concurrence qui impacte fortement les prix. Dans ce contexte, notre niveau d'exigence et de performance doit être à la hauteur des attentes de nos partenaires, qui se résument en quelques mots : qualité, réactivité, compétitivité, et simplicité.

Parce que nous devons être à la fois proactifs et réactifs à ces évolutions parfois fulgurantes, le groupe Altitude a structuré l'activité BtoB en un pôle distinct et autonome sous la bannière Covage dès janvier 2022. Ce pôle BtoB s'est aussi réorganisé avec entre autres la création d'une direction dédiée au marketing et la création d'une direction Expérience Client pour améliorer les échanges avec les Usagers de nos réseaux. Ces évolutions ont été accompagnées par le lancement d'un plan pluriannuel de modernisation du système d'information de Covage.

Au-delà de ces évolutions, Covage a souhaité renforcer son organisation locale. Cela traduit la volonté d'ancrer durablement Covage dans une logique de proximité aux territoires, tant sur les aspects liés à la relation aux Collectivités Locales que dans l'organisation de nos métiers (Commerce, Maintenance, Production et Finance). Nous sommes notamment convaincus que l'animation de proximité avec les opérateurs et filières économiques est un gage de performance commerciale.

Notre responsabilité est claire : en tant que leader Wholesale sur les réseaux publics THD, nous nous devons de proposer à tous les usagers et acteurs des réseaux télécoms la meilleure expérience client, depuis l'avant-vente jusqu'à la facturation en passant par les indispensables étapes de commercialisation et de production.

Notre ambition est claire : être votre partenaire de confiance pour la digitalisation et l'attractivité de votre territoire, pour le développement des villes intelligentes et connectées, pour l'accompagnement des entreprises, pour la bonne exécution des engagements que nous avons pris.

Aussi, au-delà de présenter et d'analyser l'activité 2022 de Solstice Grand Angoulême nous avons souhaité dans ce rapport vous présenter quelques-unes de ces évolutions majeures intervenues au sein de Covage à l'échelle nationale et au sein de quelques directions métiers. Nous sommes convaincus que vous y verrez notre implication et notre volonté constamment renouvelée de répondre aux attentes de nos partenaires, de nos clients, et de nos territoires.

Bien à vous,

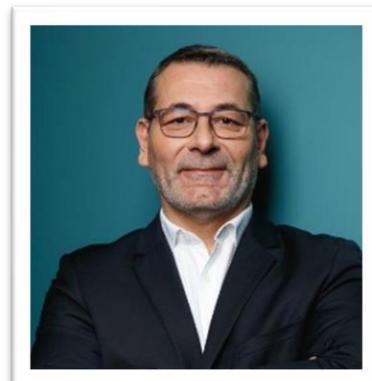
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Bride MESSIER 231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023





2 VOTRE TERRITOIRE ET LE CONTRAT DE DSP



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



2.1 La DSP et ses grandes étapes

Dans le cadre des dispositions de l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, SOLSTICE GRAND ANGOULEME s'est vu confier par la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême, aux termes d'une convention de délégation de service public en date du 22 décembre 2006, entrée en vigueur le 02 janvier 2007 (date de réception par le Délégué de la notification de la Convention), la construction et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur le territoire de Grand Angoulême, comprenant à l'origine 15 communes, avec 22 zones d'activités.

Le présent document constitue, conformément à l'article 28 du contrat de concession, le rapport annuel de l'année 2022 concernant la concession attribuée à Solstice Grand Angoulême.

2.2 Faits marquants 2022 / évènements locaux majeurs

- 31 mars : Changement de Directeur pour la DSP, re-prise de fonction de Pierre-François looss à la place d'Antoine Tanguy
- 3 mai : Présentation de la nouvelle expérimentation tarifaire BPE
- 19 mai : Fiber Tour du Grand Ouest pour les usagers opérateurs
- 22 juillet : Courrier d'information changement de dénomination sociale : Auxo devient Covage Infra, et Léto devient Covage Infra Concessions
- 07 septembre : présentation à Bercy des résultats du baromètre de la Fibre en entreprise Covage - InfraNum réalisé avec l'IFOP.
- 4 octobre : Covage présent aux Université du THD organisé par Infranum à Toulouse
- 11 octobre : présentation nouvelle offre BPE suite à l'expérimentation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



3 DES EVOLUTIONS ET UNE ORGANISATION AU SERVICE DES TERRITOIRES

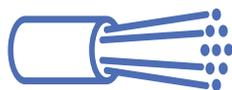
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



3.1 Structuration du groupe et organisation nationale

3.1.1 Covage au sein du groupe ALTITUDE

Le Groupe Altitude accompagne les collectivités locales et les entreprises dans l'aménagement numérique de leur territoire en coordonnant la conception, la construction et l'exploitation des réseaux de fibre optique.

Fondé en 1990 par Jean-Paul Rivière, le Groupe Altitude est dirigé depuis 2022 par Dorothée Lebarbier. Groupe à caractère familial, Altitude est l'actionnaire majoritaire de l'ensemble de ses filiales et assure leur développement et leur savoir-faire à long terme.

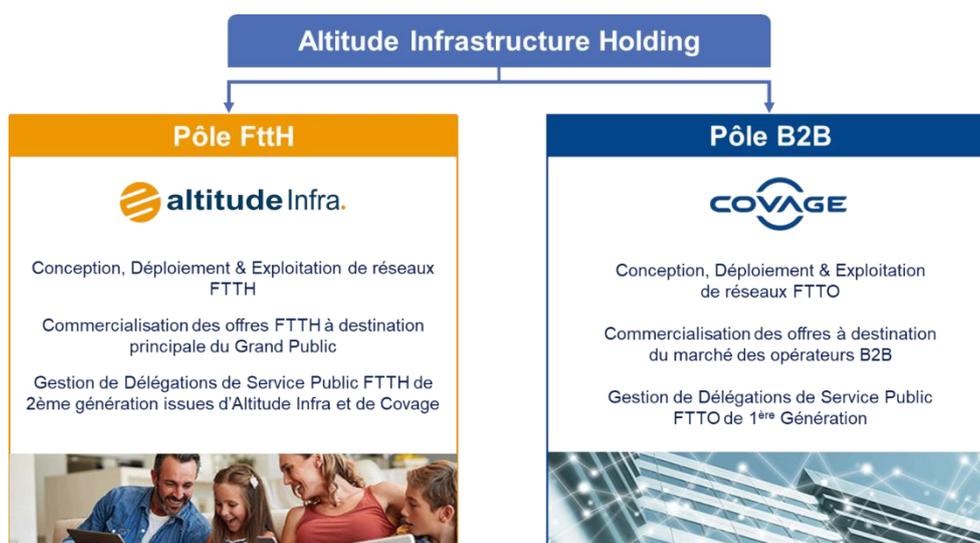
Avec les reprises successives de Kosc Télécom en 2020 et d'une partie des réseaux de Covage en 2021, le Groupe Altitude a renforcé son positionnement national et accéléré le développement de ses entités.

Le Groupe Altitude opère dorénavant sur 59 Réseaux d'Initiative Publique FttH et FttO (RIP), représentant à terme 5 millions de prises contractualisées et plus de 1,2 millions d'entreprises¹ éligibles, ce qui le positionne comme le 1^{er} opérateur d'infrastructure dans les territoires et le 3^{ème} opérateur d'infrastructure à l'échelle nationale.

A partir du 1^{er} janvier 2022, le Groupe Altitude a mis en œuvre une organisation en 2 pôles d'expertise, un pôle FttH sous la marque Altitude Infra et un pôle BtoB sous la marque Covage. Cette structuration conforte la position du groupe sur le marché du Wholesale BtoB.



Dorothée LEBARBIER
Jean-Paul RIVIERE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

¹ Entreprises de plus de 1 salarié

3.1.2 Une croissance externe au sein du pôle B2B au service de notre stratégie



Le Groupe Altitude a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de croissance en finalisant en mai 2022 le rachat de la société Phibee Telecom. Phibee Télécom est un acteur majeur du wholesale Télécom BtoB français. C'est un des principaux grossistes de solution d'accès et d'interconnexion auprès des opérateurs internationaux. L'entreprise, fondée en 2003, gère et développe une plateforme informatique nommée VOP (Virtual Operator

Platform). Cette dernière permet de rendre les clients autonomes pour la gestion de leur commande, de l'éligibilité au SAV en passant par la facturation et la supervision des liens et services. Principalement orienté service aux opérateurs de toutes tailles et de tous volumes, Phibee Télécom propose toute une gamme de produits permettant aux opérateurs télécoms, de services, de VoIP ou de Cloud de construire leur réseau avec des solutions fiables, performantes et économiques sans investissement important. Par ce rapprochement, le Groupe Altitude voit l'acquisition d'un savoir-faire nouveau qui lui permettra de cibler plus massivement les opérateurs internationaux.



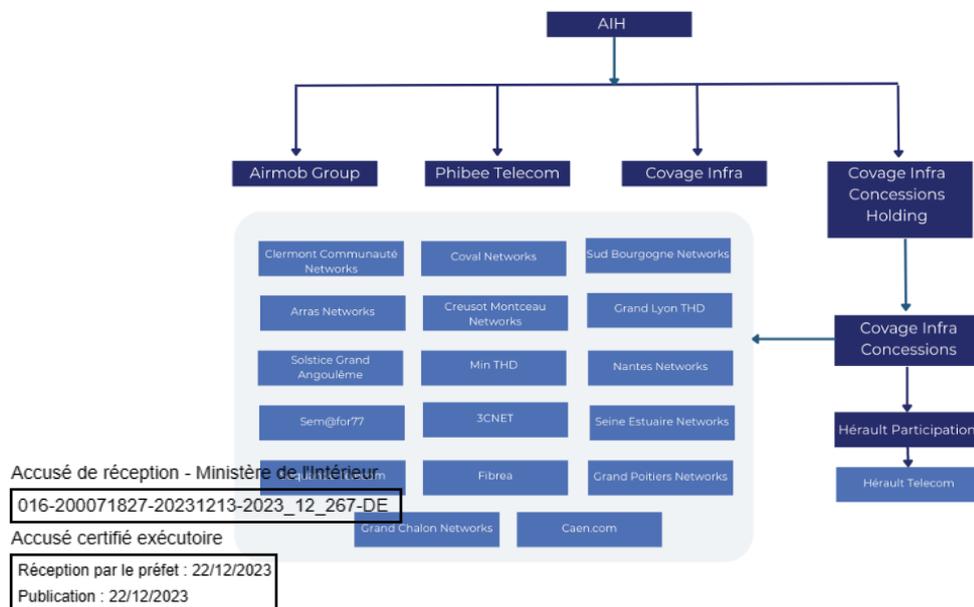
En juin 2022, Airmob Groupe a rejoint le groupe Altitude. Fondé en 2016 à Toulouse, Airmob est un opérateur de services mobiles proposant en vente directe exclusivement aux entreprises une gamme de service allant de solutions 4G-5G, à des solutions de téléphonie d'entreprise et IoT (Internet of Things). Les services d'Airmob, développés autour d'un cœur de réseau dernière génération permettent à Covage d'envisager une offre multi-opérateurs et des services correspondant aux attentes des clients BtoB.

De plus, les connaissances d'Airmob en matière d'IoT sont au cœur de l'évolution des usages, notamment des usages d'aménagement numérique du territoire chers à nos collectivités. Airmob Groupe est par ailleurs titulaire de l'un des projets lauréats du plan France Relance : « 5G Vertical ISS ».

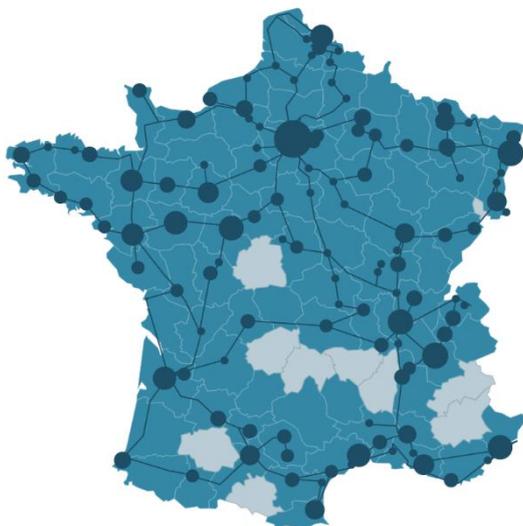
3.1.3 Organisation du pôle B2B

Covage est constitué d'un ensemble de sociétés comprenant notamment les sociétés dédiées à l'exécution des DSP, des sociétés de financement ainsi que des sociétés « métier ». Parmi elles la société Covage Infra joue un rôle central en concentrant l'essentiel des ressources humaines, logicielles et matérielles du pôle BtoB.

L'organisation du pôle B2B



3.1.4 Covage Infra



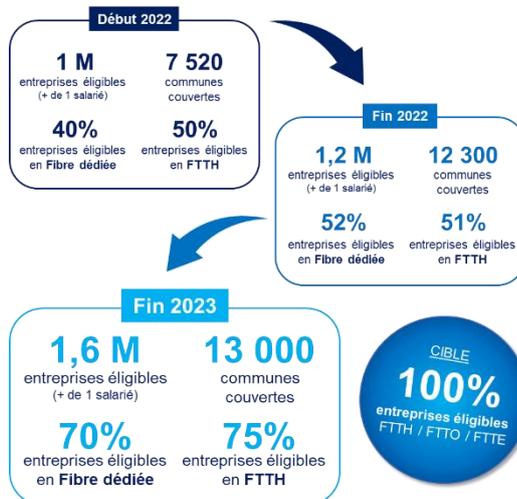
L'intégration des activités B2B de Covage dans le groupe Altitude et la fusion avec les activités de Kosc Télécom a été l'occasion de structurer un pôle B2B autonome solide dont l'ambition est d'être l'opérateur de référence sur les marchés entreprises (B2B) et collectivité (Territoires Connectés). Notre palette de solutions de connectivités fixes est dorénavant élargie avec des offres fibre dédiées (FttO), des offres FttH pro et des offres de Fibres Optiques Noires (FON).

Opérateur à ancrage local, Covage s'appuie sur 20 agences partout en France. Cet ancrage local renforce son dynamisme et lui permet d'assurer une couverture nationale qui accompagne les collectivités locales et les entreprises partout en France. L'activité FTTO de Covage est notamment portée par les 14 DSP de 1ère génération, avec un total de 140 000 clients entreprises sur le territoire national fin 2022.

Covage porte par ailleurs une stratégie de développement articulée autour de 3 grands axes :

- Proposer une couverture élargie sur 100% du territoire français ; en s'appuyant sur :
 - o Le référencement des RIP en zones rurales (Axione, Orange, TDF, SFR). Les offres sont déjà présentes sur les RIP Altitude Infra.
 - o La présence sur l'ensemble des Zones Très Denses et zones AMII (SFR et Orange) dès 2023 pour les services FttH pro.
 - o Le déploiement de réseaux FttO en propre sur les agglomérations et métropoles sur lesquelles le groupe Altitude n'exploite pas de DSP FttO dans le cadre de DSP (Toulouse, Rennes, Rouen, Paris, Marseille, Grenoble, Carcassonne, Perpignan, Auxerre, Bordeaux, Sens, Nice, Cannes, Metz, La Rochelle, Orléans, etc.).
- Proposer une gamme de service étendue, du FttH pro pour les TPE/PME aux offres FttO haut de gamme (BPE) pour les entreprises, en passant par les offres FON pour les collectivités. Ceci, dans un cadre neutre et ouvert.
- Proposer un parcours client fluide et efficace, tant au niveau des outils que de l'accompagnement humain.

UNE COUVERTURE NATIONALE QUI S'ÉTEND PARTOUT EN FRANCE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

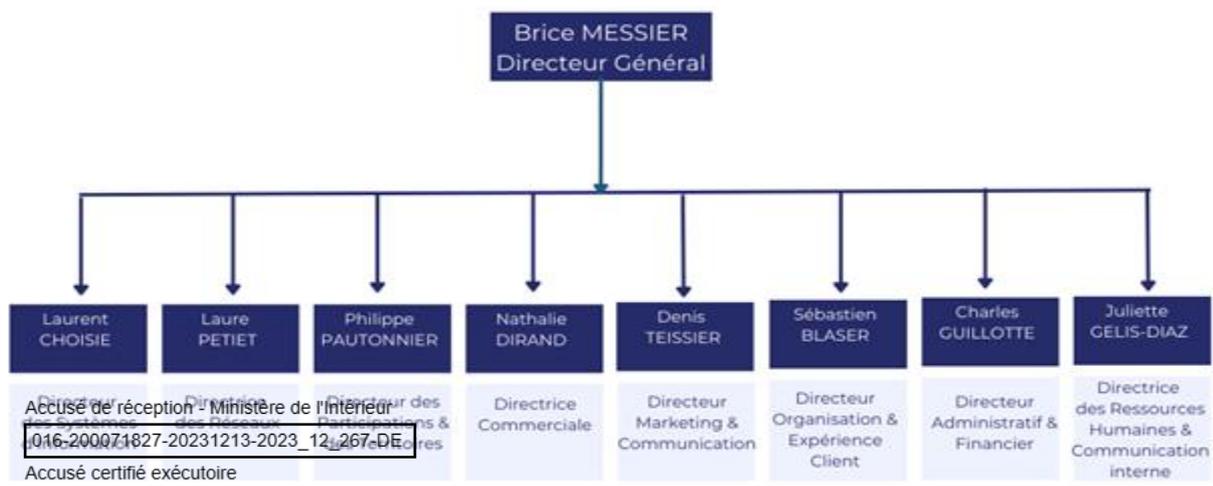
Publication : 22/12/2023

Nos 3 PILIERS DE DÉVELOPPEMENT **COVAGE**

 <p>UNE COUVERTURE NATIONALE</p> <p>A terme Une offre Wholesale disponible sur 100% du territoire</p> <hr/> <p>Dès aujourd'hui</p> <p>50% des entreprises couvertes en FIBRE DÉDIÉE</p> <p>51% des entreprises dans notre zone de couverture FTTH</p>	 <p>SPÉCIALISTE DU MARCHÉ B2B</p> <p>Un large catalogue d'offres FIBRE DÉDIÉE et FTTH adaptées au MARCHÉ ENTREPRISE ET COLLECTIVITES</p> <hr/> <p>Des réseaux NEUTRES ouverts à TOUS les opérateurs B2B et DÉDIÉS AUX FLUX ENTREPRISE</p>	 <p>UN PARCOURS CLIENT EFFICACE</p> <p>Unifier nos parcours client</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Efficacité ✓ Attractivité ✓ Qualité <p><i>(Eligibilité Commande, Déploiement, Exploitation)</i></p> <p>Une ORGANISATION DÉDIÉE qui mêle accompagnement national et proximité locale</p>
--	---	--

« Une équipe de collaborateurs experts »

Sous la direction de Brice Messier, Covage Infra est organisé autour de 8 grandes directions* :



Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/12/2023
Publication : 22/12/2023

* Organigramme au 31/12/2022

Covage Infra comptait, à la fin de l'exercice 2022, 321 salariés, dont :

- 149 collaborateurs dans la direction des réseaux,
- 66 collaborateurs dans la direction commerciale et marketing,
- 29 collaborateurs dans la direction administrative et financière

La moitié des effectifs est localisée en agences en Région, l'autre moitié est localisée dans le siège francilien.



Au travers de la convention d'assistance générale, Solstice Grand Angoulême dispose ainsi des compétences et de l'expérience requises pour assurer les missions déléguées.

3.2 Evolution du Système d'information & parcours client

Parallèlement au programme de modernisation de tout le système d'information de Covage, les outils actuels continuent d'être enrichis de nouvelles fonctionnalités pour améliorer l'expérience client. Parmi celles-ci, citons-en 3 concernant le portail Usager et l'outil de suivi de production :

3.2.1 Rafraîchissement des données en temps réel dans le Portail Usagers

Les données mises à jour dans nos outils de production internes sont dorénavant disponibles en temps réel pour nos Usagers, leur donnant une meilleure visibilité de l'avancement de la commande.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

Propriétés de la commande

[Retour à la liste](#)

Référence	
Référence BDC client	-
Fournisseur	
Date de signature	2019/12/13
Date d'activation contractuelle	2020/02/07
Contact commercial	
Statut	Activée

- **Date de signature**
2019/12/13
- **Date site survey**
N/A
Début des actions administratives
type autorisation de travaux
- **Date fin réalisation APD**
N/A
Fin des actions administratives
- **Date début des travaux**
N/A
- **Date fin des travaux**
N/A
- **Date d'activation du service**
2020/03/06

Sites d'extrémités

Site A	
Site B	

En préparation
En cours de planification
Activation planifiée
Activée

3.2.2 Enrichissement de l'export dans le Portail Usagers

L'Usager peut réaliser des exports complets de ses commandes, à fins d'analyse ou de mesure de performance.

L'enrichissement des fonctionnalités d'export lui permettra d'avoir une vision plus complète de la commande, incluant les éléments liés au journal d'activité de la commande, et de réaliser des analyses plus fines.

COVAGE
Support ▾ Services ▾ Commandes ▾ Contacts ▾ Utilisateur ▾ Téléchargements ▾

Suivre mes commandes

BPE
BPEA
CNE
COL
Hébergement
FON
SMARTFIBER
FTTE Passif
AGC

Type ▾

Export

Rechercher
Effacer la recherche

90 item(s) trouvés

Export complet

Export global avec l'ensemble des éléments liés au Journal d'activité de la commande

3.2.3 Interaction des entre Portail Usager et l'outil de Production

Depuis le Portail, un Usager peut demander une mise à jour de l'état d'avancement, ou communiquer des informations à notre service de production. Ces éléments sont automatiquement transmis dans les outils de production Covage pour traitement. Cette nouvelle fonctionnalité permet de fluidifier et d'optimiser les échanges entre Covage et les Opérateurs Usagers, d'avoir de meilleurs taux de réponse et in fine améliorer la satisfaction client.

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur
 016-200071821-20231213-2023_12_201-DE
 Accuse de titre exécutoire
 Réception par le préfet : 22/12/2023
 Publication : 22/12/2023

3.3 L'ambition RH de Covage au service des territoires

La Direction des Ressources Humaines concentre 3 missions principales :

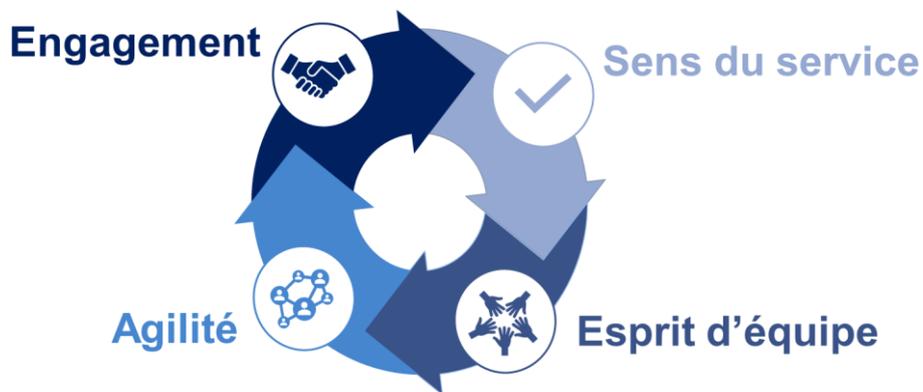
- Le recrutement et la gestion du personnel nécessaire au meilleur fonctionnement de Covage et à sa performance, dans le respect de ses obligations sociales ;
- La bonne gestion des moyens généraux des 18 agences de Covage ;
- La communication interne.

En 2022, avec la création du pôle BtoB du groupe Altitude, la DRH a accompagné l'intégration de tous les collaborateurs suite à la fusion d'une partie des effectifs anciennement Covage Networks, et des effectifs de l'entreprise KOSC Telecom, préalablement rachetée par le groupe.

L'ensemble des agences de Covage ont été pérennisés et renforcés. Conformément à l'ADN de proximité du groupe Altitude, nous avons par ailleurs décidé de renforcer la proximité aux territoires en définissant de manière claire au sein de chaque direction des référents pour chacune des DSP et de nos réseaux régionaux (Production, Maintenance, Commerce B2B, Marchés Publics, Contrôle de Gestion, Participations, etc.). Cela permet une coordination locale efficace.

En parallèle, sans ce contexte de structuration, la DRH a mis en place des programmes d'accompagnement au changement destinés aux collaborateurs et un accompagnement spécifique managers sur le thème « comment accompagner la transformation ».

La DRH a aussi porté son attention sur les valeurs de Covage telles que ressenties par ses collaborateurs. Une enquête auprès de l'ensemble des équipes a permis à la direction d'identifier les valeurs ressenties et attendues pour ce nouveau Covage : l'Engagement, le Sens du Service, l'Agilité et l'Esprit d'équipe.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



En 2022, un autre changement marquant est intervenu pour les 160 collaborateurs parisiens. Les équipes historiques de Covage basées précédemment à Sèvres et les équipes historiques de Kosc, basées précédemment à la tour Montparnasse, ont été regroupées à la Tour Trinity - la Défense, nouveau siège de Covage.

Enfin, la DRH a renforcé sa démarche Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) en recrutant un chargé de mission, qui travaillera en coordination avec le pôle RSE du Groupe (voir ci-dessous).

Perspectives 2023 : une année de consolidation et de développement.

Avec la création de plus de 50 postes nécessaires pour accompagner le développement de Covage en 2023, la DRH devra relever un gros challenge de recrutement dans un marché de l'emploi tendu concernant les métiers visés : métiers du Réseau, du Système d'Information, fonctions supports etc...

Nous avons également à cœur de poursuivre nos objectifs d'accompagnement et de formation en accueillant des jeunes en alternance, à hauteur de 10% de nos effectifs. Pour ce faire, nous développons des partenariats « Ecoles » pour donner plus de visibilité auprès des jeunes alternants et des jeunes diplômés. Notre marque Employeur fait partie de notre ambition 2023 : comment la renouveler, la moderniser et la communiquer.

Autre chantier important en 2023 : la consolidation de nos métiers, via la mise en place d'une Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels. Cette GEPP renforcera une politique de mobilité interne déjà largement ancrée au sein de Covage en développant les possibilités de passerelles entre filiales pour nos collaborateurs.

Enfin pour améliorer les conditions de travail des collaborateurs de Covage, nous organisons d'une part des campagnes de sensibilisations et des formations autour des thèmes santé et sécurité au travail et nous prévoyons d'autre part le réaménagement de plusieurs sites en région.

3.4 Notre démarche RSE

Dans un paysage numérique en constante évolution, le groupe Altitude et Covage placent la Responsabilité Sociétale des Entreprises au cœur de son projet d'entreprise.

Pour cela, des postes ont été créés dans l'ensemble des filiales courant 2022 afin de structurer la démarche et le suivi des actions.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

Ainsi, en collaboration avec le groupe, la synergie RSE mise en place s'articule autour de 4 grands piliers :



1. Empreinte et résilience environnementales

5 thématiques



2. Bien-être au travail et performance sociale

4 thématiques



3. Implication sociétale et développement local

5 thématiques



4. Gouvernance et éthique des affaires

4 thématiques

Le chantier se poursuit et les objectifs seront personnalisés pour chacune des filiales en fonction de leurs activités et de leurs organisations.

3.4.1 L'empreinte et la résilience environnementales

Ce premier pilier nous permet de nous interroger sur les conséquences environnementales de nos activités. Il nous amène à trouver des solutions durables dans la conception et l'usage de nos produits et services ainsi que dans nos fonctionnements quotidiens. Pour aborder ces enjeux de la meilleure des manières, différents projets ont été initiés : une analyse de notre chaîne de valeur et l'élaboration d'un bilan carbone.

3.4.1.1 L'analyse de notre chaîne de valeur avec le cabinet CIRCUL'R

Le cabinet CIRCUL'R, expert en économie circulaire, nous accompagne dans l'analyse de notre chaîne de valeurs. Ce travail nous permet de cartographier et de référencer l'ensemble des parties prenantes avec lesquelles Covage collabore, du design de son offre, à la gestion de la fin de vie des équipements réseaux mis à disposition des clients finaux. Ces réflexions nous amènent à trouver des solutions/alternatives durables, basées sur les 7 grands principes de l'économie circulaire.

3.4.1.2 L'élaboration de notre premier bilan carbone

Expert en carbone, Aktio, nous accompagne dans l'élaboration de notre premier bilan carbone (SCOPE 1, 2,3). Réalisé à l'échelle du groupe Altitude, ce bilan a pour but de mettre en lumière les émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes liées à l'ensemble de nos activités. Les résultats de ce bilan carbone nous permettront d'identifier les grands postes d'émissions et de mettre en place des plans d'actions dans le but de les réduire.

3.4.2 Le bien-être au travail et la performance sociale

Ce second pilier est porté par les équipes des *Ressources Humaines*. Il nous permet de réfléchir et de travailler sur différentes thématiques, qui permettent de garantir le bien-être des collaborateurs et des conditions de travail optimales.

Ce pilier nous amène aussi à nous interroger sur d'autres thématiques : *la santé et la sécurité au travail, la diversité, l'inclusion et l'égalité de traitement, et le développement des compétences des collaborateurs tout au long de leur parcours professionnels.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 016-200071827-20231213-2023_12_201-DE

Réception par le préfet : 22/12/2023
 Publication : 22/12/2023

3.4.3 L'implication sociétale et le développement local

Au-delà des activités économiques exercées sur les territoires, Covage doit répondre à de nouveaux enjeux sociaux et sociétaux.

Pour cette nouvelle année, Covage souhaite donc multiplier ses interactions avec les territoires : des actions sont notamment en cours de réflexion sur des sujets liés à l'inclusion numérique et au soutien d'associations/d'actions solidaires.

Exemple d'action - Tous ensemble pour un Noël Solidaire

À la fin de l'année 2022, Covage a collaboré avec IlyCoach et OuiLive dans le cadre du Challenge Solidaire de Noël. Pendant les fêtes de fin d'année, de nombreux collaborateurs ont participé à des défis journaliers dans le but de marquer des points pour la bonne cause. À la fin du challenge, des coffrets solidaires ont été distribués par l'Association Emmaüs Solidarité aux personnes dans le besoin.

Ce type d'action permet à l'ensemble des collaborateurs de se sentir concerné par les nouveaux enjeux. Elle pourra donc être renouvelée en 2023.

3.4.4 La gouvernance et l'éthique des affaires

Le 4^{ème} pilier relatif à la gouvernance et à l'éthique des affaires sera décliné en 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



4 VOLET JURIDIQUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

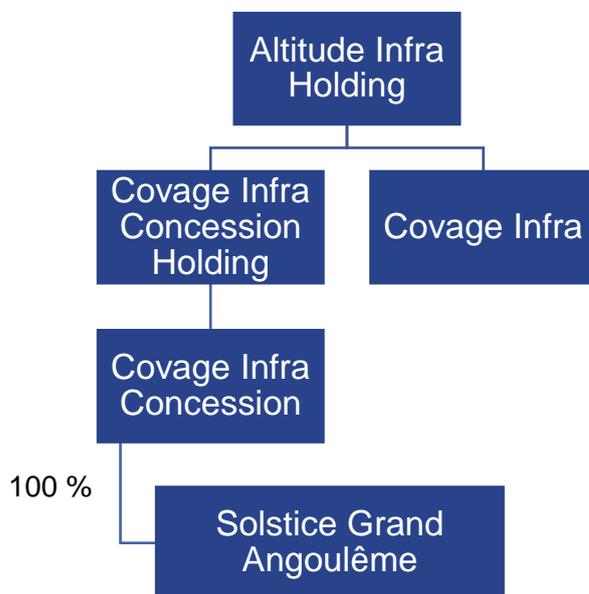


4.1 Actionnariat de la société Solstice Grand Angoulême

Titulaire de 25% des parts de la société Solstice Grand Angoulême, la Caisse des Dépôts et Consignations a initié en 2021 la cession de ses participations au groupe Altitude.

Le 01/06/2022 l'ensemble des participations de la CDC dans la société Solstice Grand Angoulême a été cédé à la société Covage Infra Concession, qui détient depuis 100 % des parts de Solstice Grand Angoulême

Fin 2022, l'actionnariat de Solstice Grand Angoulême est le suivant :



4.2 Contrat de DSP et historique des avenants

Par contrat en date du 22 décembre 2006, le Grand Angoulême a délégué à la société Solstice Grand Angoulême aux risques et périls de cette dernière qui l'accepte, « *la gestion du service public de mise à disposition d'un Réseau de communications électroniques* », c'est à dire la conception, la réalisation le financement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur le territoire du Grand Angoulême (ci-après dénommée « **la Convention de DSP** ») dans le respect des dispositions de l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (ci-après « **CGCT** »).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

La Convention de DSP est soumise aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du CGCT, ainsi qu'aux articles R.1411-1 et suivants du même code.

Réception par le préfet : 22/12/2023
Publication : 22/12/2023

La Convention de DSP a fait l'objet de dix (10) avenants :

- Par avenant n°1, signé 30 avril 2009, les Parties ont convenu, suite à une demande de la Cour régionale des Comptes, de modifier l'article 28-4 de la Convention de DSP relatif au contenu du compte rendu annuel financier ;
- Par avenant n°2, également signé le 30 avril 2009, les Parties ont acté de l'agrément du Grand Angoulême pour la cession par SOGETREL RESEAUX à COVAGE de l'intégralité des titres qu'elle détenait (soit 45%) ;
- Par avenant n°3, signé le 25 août 2010, les Parties ont décidé de modifier l'architecture du Réseau de communications électroniques, ses conditions d'exploitation, la grille tarifaire, ainsi que les tableaux financiers relatifs à l'exécution de la Convention de DSP pour tenir compte desdites modifications. Les Parties ont également autorisé le Délégué à exercer des activités annexes dont notamment le déploiement et l'exploitation des réseaux FTTH dans certaines conditions ;
- Par avenant n°4, signé le 10 février 2014, les Parties ont notamment décidé d'intégrer l'offre « *Bande passante Entreprise* » (ci-après « BPE ») au sein de la grille tarifaire de la Convention de DSP et d'ajouter aux modèles de Contrats Cadres de Service le contrat unique ;
- Par avenant n°5, signé le 15 décembre 2014, les Parties ont décidé d'intégrer à la Convention de DSP les Conditions particulières des services « *fibre optique noire* » (FON) et Hébergement ;
- Par un avenant n°6, signé le 5 décembre 2016, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer les nouveaux tarifs BPE, la possibilité pour le délégataire d'offrir un service d'IRU de FON au SDEG 16, d'inclure de nouvelles activités annexes dont en particulier l'exploitation du réseau du Syndicat Départemental de l'Électricité et du Gaz de la Charente (ci-après « *SDEG 16* ») ;
- Par un avenant n°7, signé le 3 mars 2017, les Parties ont décidé d'étendre le périmètre de la DSP en intégrant la Zone Economique de Braconnne à Mornac en contrepartie d'une subvention ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié électronique

Réception par le 22/12/2023
Publication : 22/12/2023

- Par un avenant n°8, signé le 30 mai 2017, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer la nouvelle offre BPE 2017 ;

- Par un avenant n°9, signé le 21 février 2019, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer les offres BPEA, Objets Connectés et allonger la durée de la DSP de 5 ans ;
- Par un avenant n°10, signé le 2 octobre 2019, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer les offres BPE 2019, BPEA 2019 et de permettre la mise en place d'offres promotionnelles.

4.3 Contrats de prestation

Solstice Grand Angoulême s'appuie sur des prestataires et fournisseurs externes au groupe Covage mais aussi sur les équipes centralisées du groupe Covage, notamment pour les activités de déploiement, d'exploitation et de commercialisation du réseau. Cette assistance repose sur les compétences et expertises des salariés du groupe Covage mais aussi sur les outils techniques que celui-ci a développés et pour lesquels il a beaucoup investi (laboratoire test, systèmes d'information, technologies de supervision et contrôle des réseaux...).

Cette organisation permet :

- d'assurer la mutualisation des moyens et des ressources
- la mise en commun des compétences et des outils centraux
- d'adresser tout l'écosystème Télécoms
- d'élargir très largement le nombre d'opérateurs usagers du réseau

Solstice Grand Angoulême a contractualisé avec le groupe Covage les 5 contrats détaillés et listés ci-dessous :

- Contrat de location de FON par SGA pour Covage Infra :
 - Permettre à Covage Infra de raccorder les POP de Solstice Grand Angoulême
- Contrat pour la fourniture d'un lien de collecte backbone
 - Permettre à Solstice Grand Angoulême de bénéficier d'une collecte nationale de transport
- « Mise à disposition du SI » qui correspond au :
 - Droit d'utilisation du système d'informations
- « Convention d'Assistance générale et de commercialisation » qui correspond à :
 - Assistance administrative, financière et comptable
 - Assistance juridique et fiscale
 - Mission de commercialisation
 - Opc pour extension du réseau et de raccordement
 - Assistance technique et commerciale (Définition des ingénieries passive et active)

La maîtrise d'œuvre (MOE) raccordement et maîtrise d'œuvre extensions sont calculées sur le montant des investissements bruts de l'année dont le taux appliqué est de 6%.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231218-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

Le calcul de la rémunération fixe, dans le cadre de la convention d'assistance générale et de commercialisation est un forfait déterminé en N-1 pour une année N.

- « Contrat de prestations techniques » qui correspond à :
 - Hotline
 - SAV
 - Supervision pour raccordement final
 - Supervision travaux programmes dévoiement, enfouissement
 - Supervision des lignes FTTH
 - Maintenance des équipements actifs y compris de réseau IP et RFOG
 - Mise en service des liens
 - Coordination des interventions de maintenance tertiaires et fibre
 - Gestion de stock
 - Commande d'accès aux infrastructures d'orange pour l'exploitation du réseau
 - Transip IP
 - Fourniture équipements actifs

- Principaux fournisseurs de Solstice Grand Angoulême

Covage Infra (ex Auxo) est sous-traitant de rang 1 pour la DSP.

La prise d'une commande nécessite l'intervention de techniciens dans les locaux des entreprises afin d'y réaliser le raccordement à la Fibre Optique. La réalisation des raccordements clients finals et la maintenance ont été sous-traités en 2022 à la société CIRCET.

La maintenance tertiaire les locaux techniques est réalisée par SPIE FACILITIES.

Le SMO Charente Numérique loue des liens FON pour raccorder des usagers en dehors du périmètre géographique historique de la DSP.

La DSP loue des fourreaux à ORANGE UPR SUD EST à travers le contrat BLO.

La société Solstice Grand Angoulême est basée à la technopole Eurekatech du Grand Girac à St Michel, et loue les locaux à Grand Angoulême.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



5 VOLET TECHNIQUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



5 VOLET TECHNIQUE

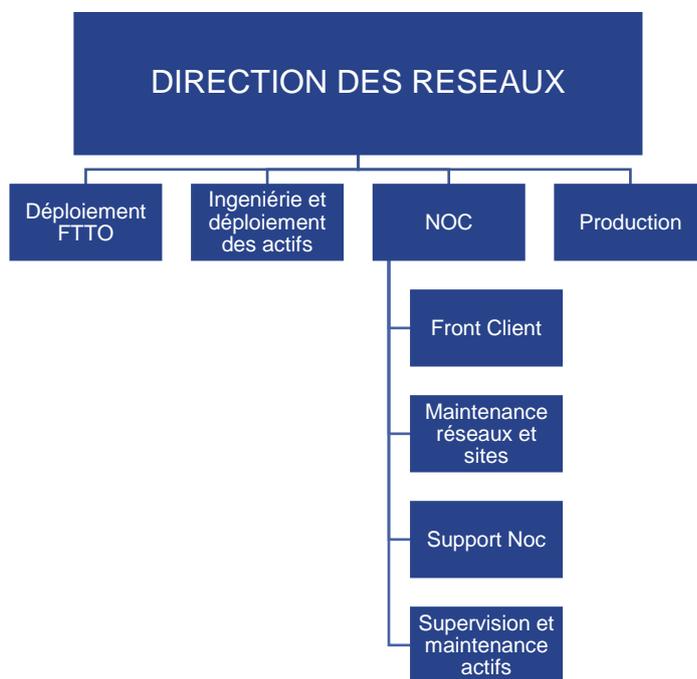
5.1 Présentation globale nationale

Comme indiqué en 1.4, la bonne exécution des prestations s’appuie à la fois sur des équipes locales et sur des équipes centrales. Ainsi pour l’essentiel des opérations techniques, la société Solstice Grand Angoulême s’appuie sur les équipes de la direction des réseaux.

Celle-ci assure les missions :

- d’études,
- de déploiement,
- d’extension,
- de raccordements,
- d’ingénierie,
- d’exploitation,
- et toute autre mission d’accompagnement technique pour lesquels elle est sollicitée

Elle est organisée en 4 pôles comme suit :



5.2 Evolution du backbone national

Comme l'ensemble des réseaux exploités par Covage, le réseau Solstice Grand Angoulême est raccordé au backbone national pour permettre l'interconnexion avec un maximum d'opérateurs commerciaux. Avec l'augmentation des usages et des débits, et avec des exigences toujours plus

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016 200071921-20231219-2023_12_287-DE

Accusé certifié exécutoire

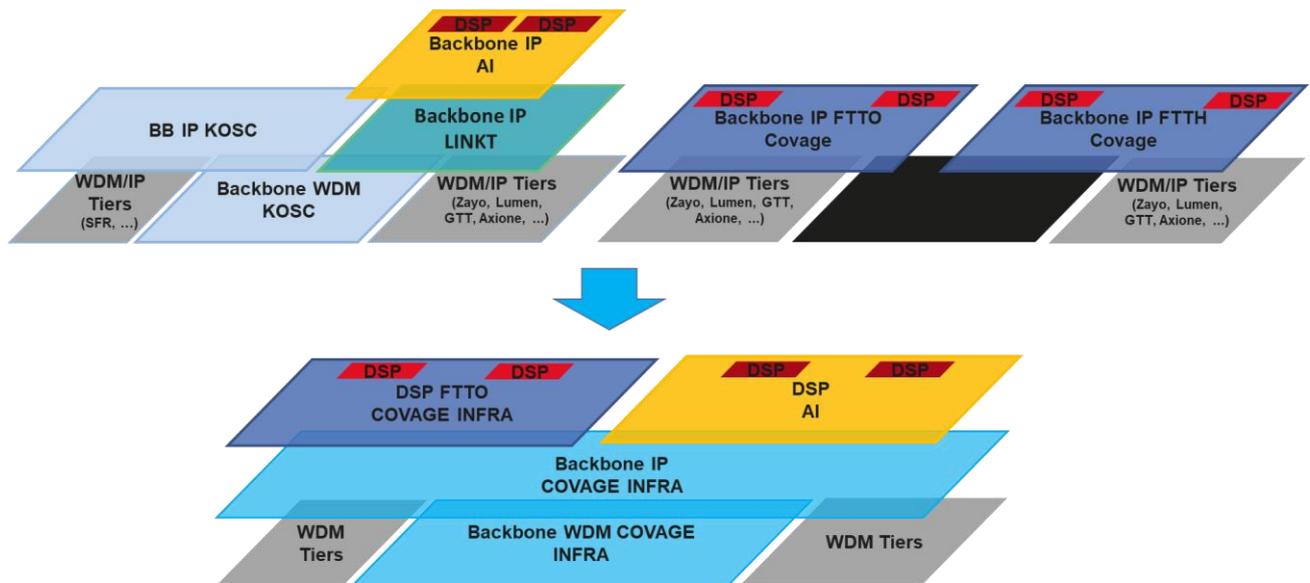
Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

fortes en termes de disponibilité de service, il est essentiel pour Covage et le groupe Altitude de renforcer ce réseau national sur avec 4 objectifs :

- Capacité : assurer l'évolutivité des débits via des solutions scalables
- Capillarité : étendre le réseau WDM pour raccorder tous les territoires
- Business : permettre le développement des zones à potentiel et le développement de votre territoire
- Obsolescence : moderniser les équipements par des modèles pérennes et évolutifs

Un important chantier a donc été engagé en 2022 pour restructurer les 2 backbones nationaux existants au sein du groupe Altitude, en un seul backbone robuste et performant :



Les équipements déployés sur les DSP sont les suivants :

RESEAU DE LA DSP

CPE
Un CPE (Customer Premise Equipment) également appelé IAD (Integrated Access Device) est un équipement de démarcation installé chez le client final.

PE PRIMAIRES
Un PE Primaire est un routeur IP/MPLS permettant de :

- Raccorder les PE SECONDAIRES de la plaque
- Fournir des ports 10G et 100G pour les portes de collectes opérateurs
- Porter les Backhaul de la DSP

PE SECONDAIRES
Un PE SECONDAIRE (également appelé PE d'Agrégation) est un équipement réseau (routeur MPLS, switch MPLS) sur lequel nous viendrons raccorder les CPE clients.

PE PRIMAIRES

NE8000 M14 DC (14 SLOTS) + Carte 2 x 100G (x 6) + Carte 10 x 10G (x 14)

PE SECONDAIRES

S7706 (6 SLOTS) + S7712 (12 SLOTS) + S6730-H48X6C (48 x 10G / 6 x 100G) + S6730-H24X4Y4C (24 x 10G / 4 x 100G) + S5731-S48S4X-A (48 x 1G/100Mbps / 4 x 10G) + S5331-S48S4X-D (48 x 1G/100Mbps / 4 x 10G)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

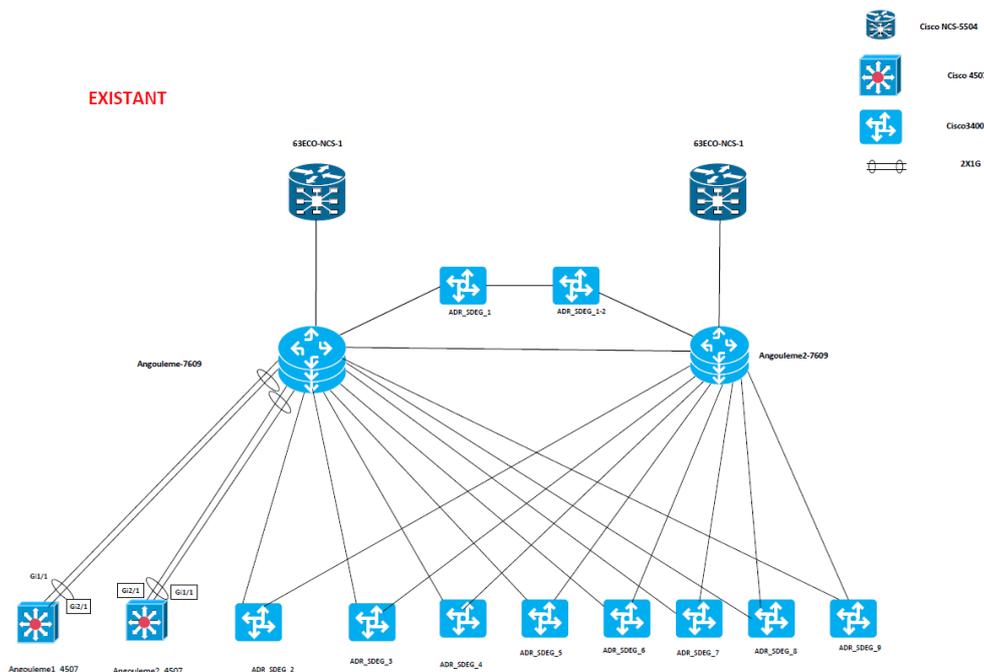
Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

5.3 Focus Solstice Grand Angoulême

En 2022 ont été réalisées les opérations suivantes :

- Lancement de la modernisation du réseau via la mise en place des équipements Huawei
- 2 nouveaux équipements M14 mis en place
- 9 équipements S5731 mis en place



5.4 Extensions et déploiements du réseau

Les équipes dédiées au pilotage des déploiements et des raccordements sont organisées à la maille départementale afin d’être les plus proches des zones de travaux et de faciliter le pilotage des différents prestataires intervenants sur le réseau. Ces équipes sont épaulées par un bureau d’étude interne centralisé destiné à valider et intégrer dans nos systèmes d’information l’ensemble des réseaux recettés ainsi que des équipes dédiées à la mise en place d’outils destinés à fluidifier les processus en interne et en externe.

Le réseau Solstice est constitué de 337 km de linéaire de réseau, dont 98 km loués sur le réseau du SMO Charente Numérique. Il comprend 5 locaux techniques, dont 3 POP. Par ailleurs 9 armoires de rue sont occupées sur le réseau de Charente Numérique.

Pour rappel, en 2021, le réseau comportait un linéaire de câbles de 334km.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

5.5 Exploitation du réseau

5.5.1 Les moyens mis en œuvre pour assurer l'exploitation technique du Réseau

L'exploitation technique du Réseau repose sur le Network opérations Center (ci-après « le NOC »). Ce dernier a la charge de la supervision, de la gestion des sollicitations des usagers (Outil de ticketing), de la maintenance et de la vie du réseau (Dévoiements, enfouissements) des réseaux de Covage. A ce titre, les équipes du NOC sont les garants de la qualité de service, notamment de la disponibilité des réseaux et le respect de la GTR (Garantie de Temps de Rétablissement).

Le NOC du groupe Covage s'est structuré en 4 grandes activités :

- **Une activité Front Client :**

Créé en 2022 avec l'objectif d'apporter une meilleure prise en compte des demandes clients et une meilleure qualité relationnelle, ce service gère les relations avec les Usagers du réseau lors de tout incident technique. Il prend en charge les tickets clients, pilote les actions nécessaires au bon rétablissement des services, et s'assure de la communication régulière avec les clients.

- **Une activité Supervision et maintenance Actifs :**

La mission principale de cette équipe est la bonne exploitation du backbone national. L'augmentation des débits, les exigences de qualité de service, la croissance du marché adressable, le nombre de sites sensibles, la volumétrie des opérateurs interconnectés ajoutent à la criticité du backbone national.

- **Une activité Support NOC :**

Cette activité a en charge la gestion outils, des statistiques et des reporting nécessaires au bon fonctionnement du NOC et à son amélioration permanente.

Elle gère également la réponse aux DT-DICT

- **Une activité Maintenance réseau et sites :**

En charge d'assurer l'exploitation technique du Réseau (entretien du réseau, remise en état à la suite des incidents, travaux de vie du réseau type dévoiements et enfouissements, suivi des maintenances préventives, gestion documentaire du réseau). Cette entité du NOC est responsable de :

- la maintenance préventive et curative des infrastructures passives du réseau,
- la maintenance des équipements la maintenance équipements tertiaire,
- la gestion des travaux programmés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

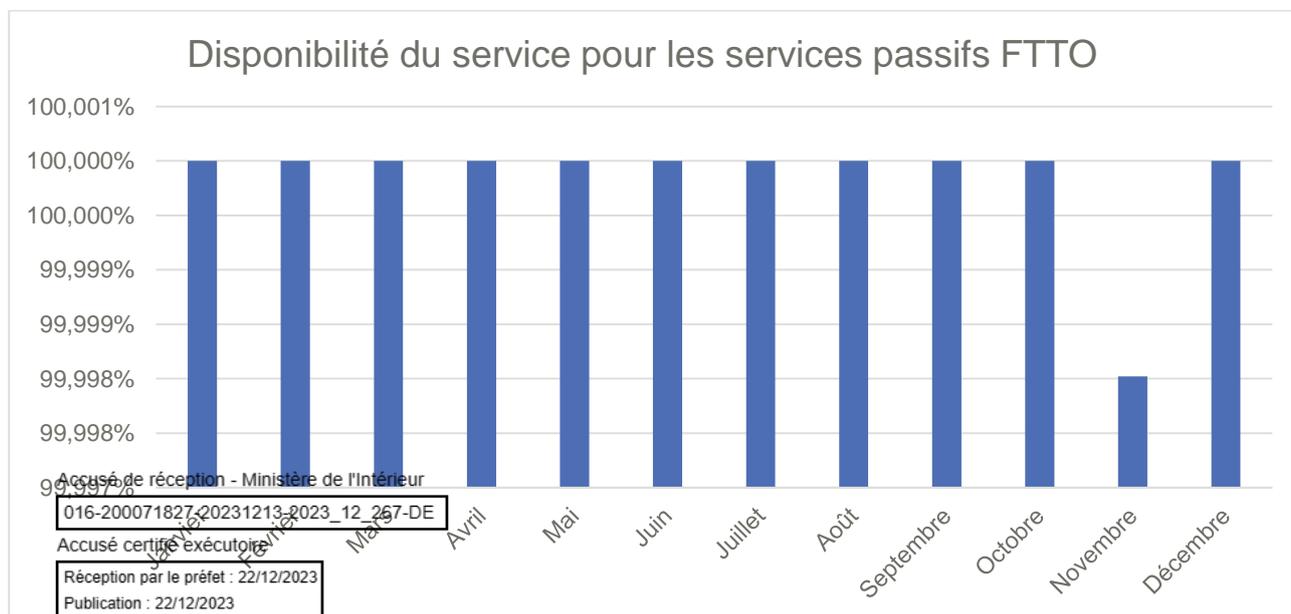
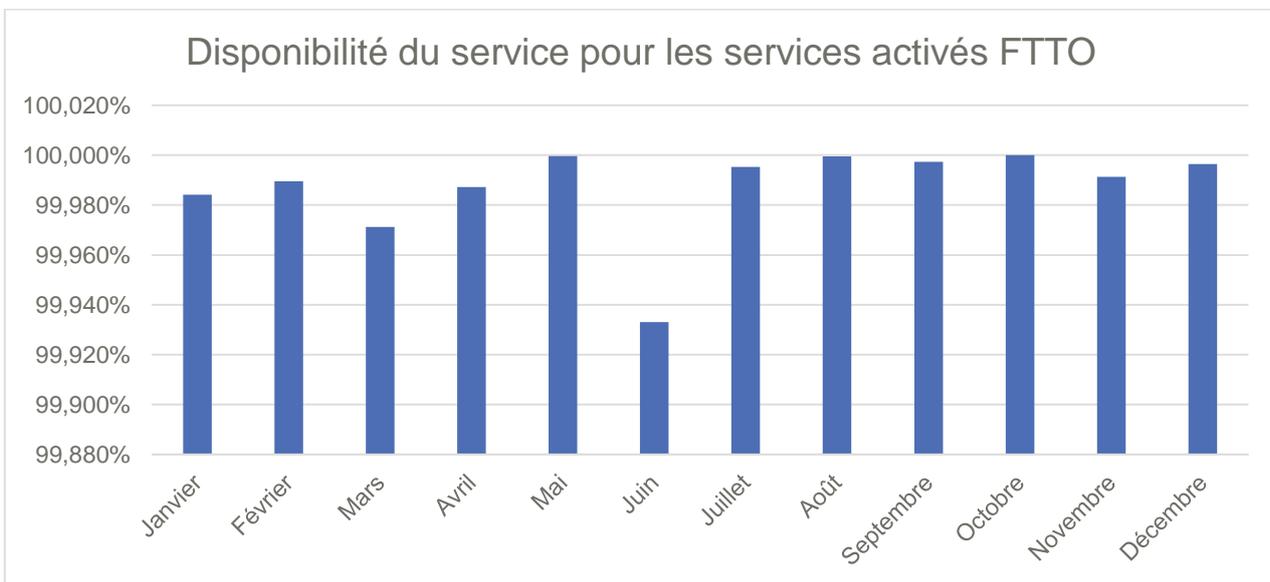
5.5.2 Disponibilité du Réseau

Le taux de disponibilité mesuré par en 2022 sur le réseau fibre optique est de 99,989. La segmentation du taux de disponibilité permet de distinguer les services activés et les services passifs. Ainsi, le taux de disponibilité global se décompose en un taux de disponibilité pour les services activés, lequel s'élève 99,987% pour les services activés et à 99,9998% pour les services passifs, ce qui est conforme à nos engagements de qualité de service sur le taux de disponibilité. A titre d'illustration, en année 2021 ce taux de disponibilité pour tous les services confondus était de 99,993%.

99,987%
taux de disponibilité moyen du réseau pour les services activés en 2022

S'agissant de la durée moyenne de rétablissement sur panne, elle s'élève à 4h31 et à 00h41 pour les services passifs ce qui est légèrement supérieur à notre meilleur engagement de garantie de temps de rétablissement des services qui est de 4h Pour rappel, en 2021, cette durée était de 5h41 pour les services actifs et 4h59 pour les services passifs.

Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser le taux de disponibilité du réseau pour les services activés et passifs :

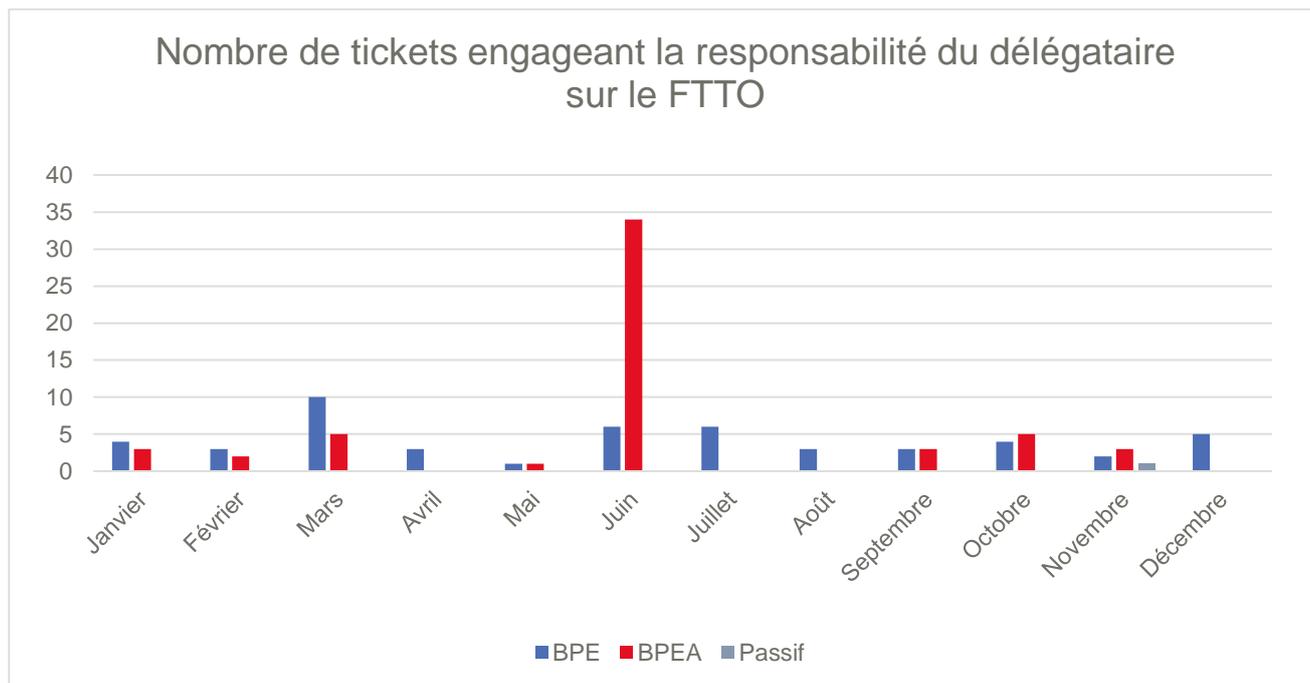


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20231213-2023_12_267-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/12/2023
Publication : 22/12/2023

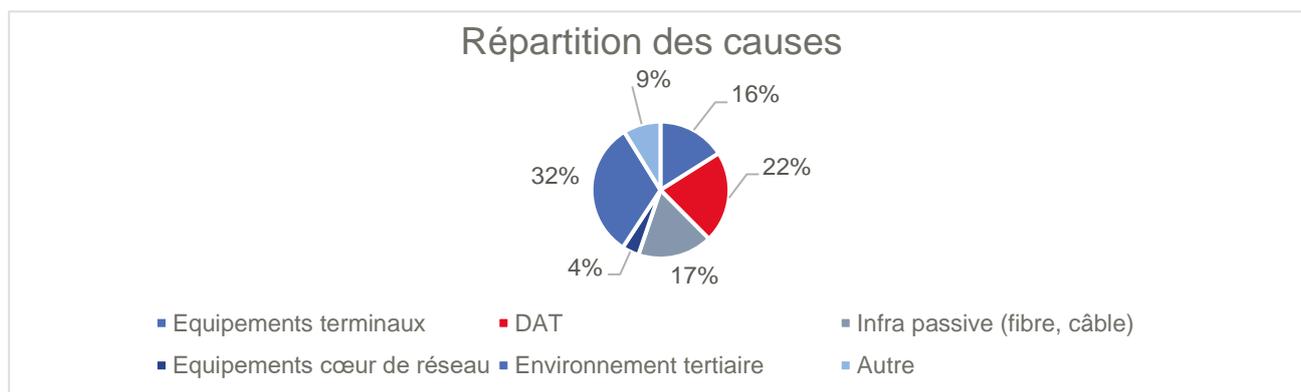
5.5.3 Tickets d'incidents

Le nombre de tickets d'incidents engageant la responsabilité de Solstice Grand Angoulême pour les réseaux FTTO était de 107 en baisse par rapport à 2021 (209). A cet égard, il s'élève à 50 pour les services BPE, à 56 pour les services BPEA et à 1 pour les services passifs.

Le nombre de tickets par mois et par service était en 2022 de :



La répartition des tickets avérés par cause en année 2022 est la suivante :



5.5.4 Incidents majeurs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Le 18 juin 2022, une hausse de température a entraîné un défaut de climatisation et une perte d'équipement de transmission à Libourne.

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/12/2023
Publication : 22/12/2023

54 clients ont été impactés du 18/06 à 15h40 au 19/06 à 18h45.

5.5.5 Maintenances programmées et vie du Réseau

En 2022, Solstice Grand Angoulême a traité 1849 consultations relatives à des déclarations de projet de travaux (DT) effectuées par le maître d'ouvrage ou des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) par l'exécutant des travaux.

Par ailleurs, 2 dévoiements ont été réalisés durant l'année 2022 :

Nombre de dévoiements réalisés sur l'année 2022 sur le réseau

700ml rue de BASSEAU (ANGOULEME)

200ml Cimetières à LINARS

Des opérations de maintenance préventives ont été réalisées sur les sites suivants en 2022 :

Liste des opérations de maintenances préventives réalisées sur 2022 :

Des maintenances préventives ont été réalisées au niveau des sites suivants en 2022:

SAINTES - MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE FAITE LE 28/03/2022

NAVARRÉ - MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE FAITE LE 28/03/2022

MOLINE - MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE FAITE LE 01/04/2022

BALZAC ADR - MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE FAITE LE 28/03/2022

ASNIÈRE ADR - MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE FAITE LE 28/03/2022

MONTAGNE ADR - MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE FAITE LE 28/03/2022

BRIE LA LOGE ADR - MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE FAITE LE 31/03/2022

GARAT ADR - MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE FAITE LE 31/03/2022

POULET ADR - MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE FAITE LE 31/03/2022

MOUTHIER ADR - MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE FAITE LE 29/03/2022

ROULLET ADR - MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE FAITE LE 29/03/2022

SIREUIL ADR - MAINTENANCE PREVENTIVE ANNUELLE FAITE LE 29/03/2022

5.5.6 Taux d'occupation du réseau

Les données d'occupation du réseau sont disponibles en annexe 3.

Ci-dessous la carte de visualisation d'occupation du réseau :

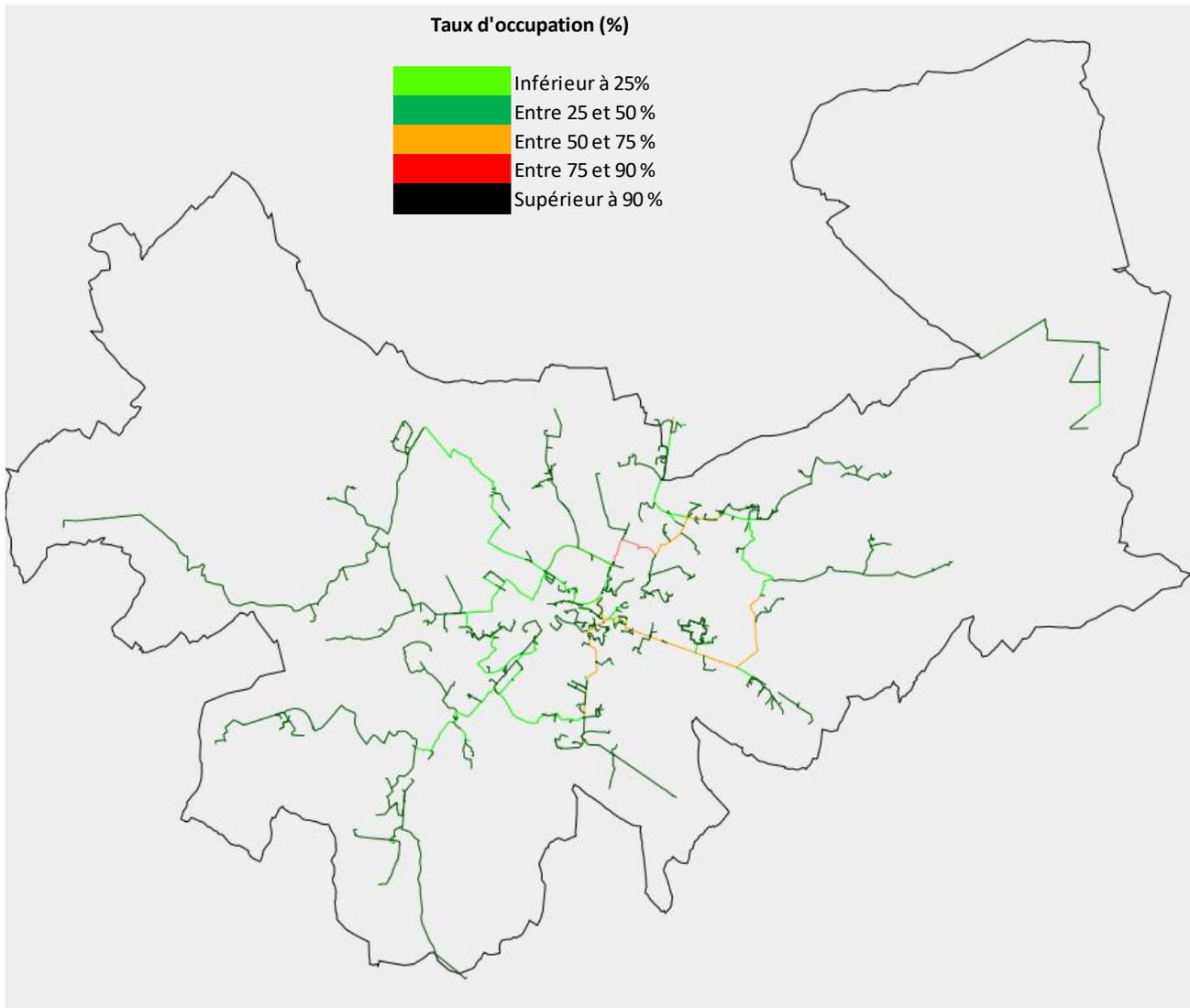
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



6 VOLET MARKETING & COMMERCIAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



6.1 Direction Marketing

6.1.1 Organisation et missions de la Direction Marketing

Début 2022, Covage a fait le choix de séparer les activités Commerciales et Marketing. La Direction Marketing propose le Catalogue de Service et ses évolutions, pilote la stratégie de Communication Externe et à la responsabilité de l'activité Géomarketing et des outils d'éligibilité.

Denis Teissier
Directeur Marketing

Marketing Produit

Défini et porte les évolutions du catalogue de Service
Veille concurrentielle et technologique
Coordination des opérations réglementaires

Communication Externe

Défini et pilote la stratégie de communication externe
Marketing Opérationnel
Communication Digitale

Géomarketing

Pilote la mise à jour et les évolutions des outils d'éligibilité
Défini les stratégies pour augmenter la taille du marché adressable FTTO

6.1.2 Evolution du marché du FTTO

2022 a été une année de grandes évolutions pour le marché du FTTO sur l'ensemble du territoire, marqué par une augmentation forte de la concurrence, une explosion de la demande pour des offres FTTH, une consolidation du marché des opérateurs et la multiplication des projets de déploiement FTTO par des opérateurs de service. La combinaison de ces effets a joué sur l'attrition tarifaire des offres FTTO et par une diminution des volumes d'activité sur ce marché.

Covage s'est associé à l'IFOP et à Infranum pour réaliser un baromètre de la fibre en entreprise. Les résultats complets sont disponibles sur <https://www.covage.com/actualites/barometre-de-la-fibre-en-entreprise-2022/>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

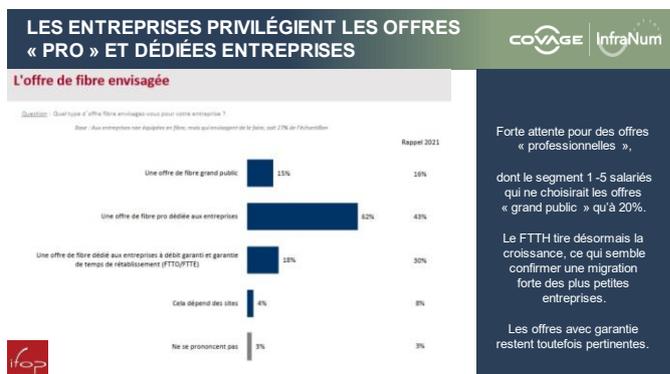
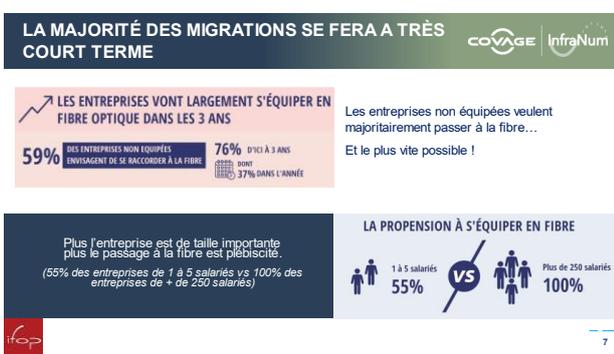
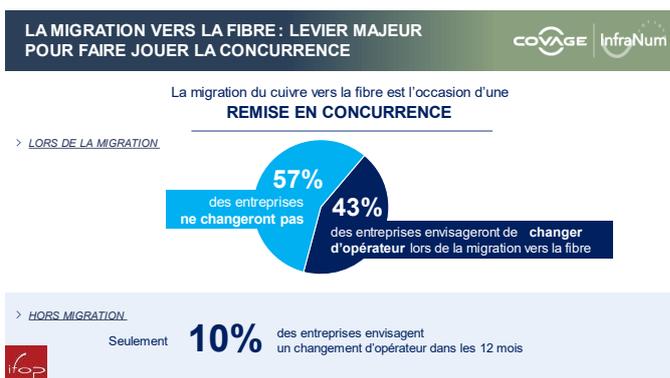
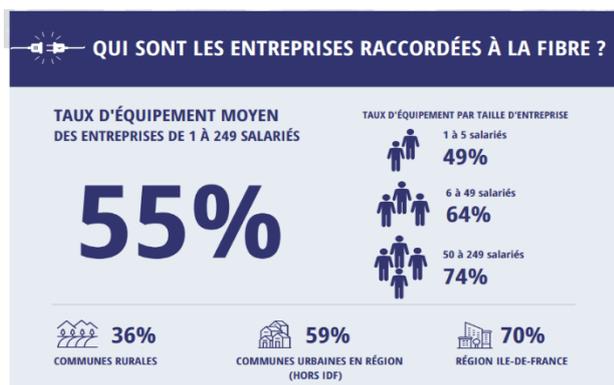
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

2

Extrait du baromètre de la fibre en entreprises IFOP COVAGE INFRANUM



6.1.2.1 Evolution de la concurrence sur le marché du FTTO en 2022

Alors que, historiquement, le marché du FTTO était dominé par les branches Wholesale d'Orange et de SFR, 2022 a été marqué par l'apparition de plusieurs acteurs majeurs au niveau national et par le renforcement et la consolidation d'acteurs régionaux :

Bouygues Telecom : porté par le déploiement de réseaux FTTO pour aller raccorder des antennes mobiles sur l'ensemble du territoire français, Bouygues est désormais un acteur majeur, qui dispose de moyens humains et matériels important pour satisfaire ses ambitions de conquête de part de marché. Bouygues Telecom a aussi pour avantage la largeur de son catalogue de service, du mobile au FTTO en passant par le FTTH. Client historique de Covage, Bouygues a commencé à migrer ses accès FTTO vers son propre réseau

Ielo : Pur player du FTTO, Ielo couvre désormais plus de 120 agglomérations en France et a une stratégie de conquête qui passe d'abord par une politique tarifaire très agressive.

Celeste : qui a renforcé sa division Wholesale en 2022 et bénéficie d'un large réseau national constitué par des investissements en propre et le rachat de plusieurs opérateurs régionaux.

Eurofiber : opérateur néerlandais qui prend pied sur le marché français en rachetant et en consolidant des opérateurs régionaux : Eurafibre dans les Hauts de France, Lumos à Nantes, Full Save dans le sud-ouest et plus récemment Appliwave qui possède un réseau FTTO à Paris, Lyon et en Haute Savoie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-72-22-33-22 **Alphalink qui a déployé un réseau FTTO sur plus d'une vingtaine d'agglomérations et qui le propose à des tarifs très attractifs à ses revendeurs**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

Sans compter le déploiement opportuniste par certains opérateurs au 1er rang desquels nous pouvons citer Koesio.

Il est aujourd'hui extrêmement fréquent de se trouver en situation de concurrence avec au moins 6 opérateurs FTTO de gros sur un même dossier dès lors que nous sommes à proximité d'une agglomération, y compris sur des villes de taille intermédiaire.

Cette situation pourrait être vue comme bénéfique pour les entreprises, mais elle pose des questions sur la pérennité et la qualité des solutions proposées aux entreprises françaises. D'un côté les grands opérateurs nationaux qui proposent des solutions packagées nationales, sans tenir compte des spécificités de chaque entreprise et qui continuent de se renforcer : Orange, SFR, Bouygues Telecom et parfois avec des offres sur le marché de détail moins onéreuses que celles proposées par le marché de gros. De l'autre, des acteurs qui profitent de leur réseau pour ouvrir une division wholesale tout en poussant d'abord leur division de détail comme Celeste ou Eurofiber ; Et enfin des acteurs dont on pourrait se poser la question de la pérennité du modèle de long terme dans un marché où les opérations de consolidation se multiplient.

Covage a travaillé en 2022 sur l'évolution de son catalogue de service pour continuer à rester compétitif tout en gardant ses valeurs qui font sa différence sur le marché : neutralité, wholesale uniquement, qualité.

6.1.2.2 Concurrence du FTTO par le FTTH Pro

Nous avons vu en 2022, la confirmation de ce qui commençait à apparaître fin 2021 : l'avènement du FTTH Pro sur le marché français grâce à l'avancée des déploiements sur l'ensemble du territoire français. Cette concurrence existe depuis longtemps entre ADSL et SDSL / FTTO mais les débits du FTTH pro rabattent les cartes sur le marché.

Ce phénomène est accentué par 2 courants :

Tout d'abord, certains opérateurs n'arrivent/ne souhaitent pas défendre la valeur du FTTO par rapport à celle du FTTH pro, ce qui incite nombre d'entreprises qui ont pourtant des besoins critiques à basculer leurs solutions SDSL vers du FTTH pro plutôt que vers du FTTO. En revanche, nous ne constatons pas de migration de FTTO vers FTTH.

Deuxièmement, les ventes des opérateurs alternatifs sur le marché BtoB sont d'abord et avant tout tirées par la disponibilité de « temps commercial ». Or les commerciaux de nos clients ont été happés en 2022 par les volumes du FTTH pro, délaissant parfois le FTTO.

Cette accélération est encore renforcée par le développement d'offres des OCEN : SFR, Bouygues et en dernier lieu Orange qui a lancé son offre de gros FTTH : FTTH Access en octobre 2022, avec un positionnement tarifaire agressif. Il convient de noter dans les discussions commerciales avec nos clients qu'il est vital de pouvoir disposer d'un catalogue proposant à la fois du FTTO et du FTTH pro sur la plus grande couverture possible en France, afin de jouer sur le périmètre global de chaque projet et ne pas se retrouver écarté par manque de couverture / d'offres.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200971827-20231213_202312_267-DE

6.1.2.3 La montée en puissance de l'automatisation

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

Tiré par les évolutions digitales chez nos clients et par la montée en puissance du FTTH pro avec des process très automatisés, 2022 a vu se concrétiser chez nos clients les projets de digitalisation des outils d'éligibilité, de prise de commande, de suivi de déploiement.

Ce phénomène a pour conséquence de favoriser la mise en concurrence des différents acteurs et de favoriser les acteurs ayant un taux de digitalisation (et donc de simplification) avancé. En contrepartie, chaque évolution de catalogue nécessite une évolution des outils informatiques de nos clients, ce qui engendre un délai de mise en œuvre et donc une visibilité sur les effets plus longs que ce qui avait lieu dans les années précédentes. C'est ce que nous avons pu constater lors de la mise en place de nos grilles promotionnelles en 2022.

6.1.2.4 De plus en plus de demande pour les très hauts débits

En 2022, le 100M est devenu le débit de référence sur l'offre BPE et continue de prendre encore plus de place dans le mix des ventes.

Par ailleurs et notamment sur le 4ème trimestre 2022, nous avons pu constater au niveau national une hausse forte des ventes sur le débit 1G qui représente près de 12% des ventes au niveau national en Q4 2022 contre 8% des ventes en 2021. Mais aussi une forte hausse de la demande pour des offres de 2G à 10G qui laisse présager du travail nécessaire dans les prochains mois sur la standardisation de ces offres.

6.1.3 Evolution de l'offre de service Covage

Covage a fait évoluer à deux reprises l'offre BPE en 2022, sous forme d'expérimentations, pour suivre les évolutions du marché FTTO.

6.1.3.1 Promotion BPE lancée au Printemps 2022

La promotion du Printemps 2022 a été l'occasion de poser les bases du nouveau Catalogue BPE, à savoir :

- Une répartition du catalogue national en 2 zones tarifaires pour mieux suivre l'intensité concurrentielle de chaque territoire –Solstice Grand Angoulême a été identifiée en mars 2022 en **Zone standard** compte tenu des concurrents et des tarifs identifiés sur la DSP
- Une évolution du modèle de FAS / FAR :
 - o Alignement de la tarification des FAS / FAR sur l'ensemble des zones forfaitaires 1 à 4 afin de favoriser la commercialisation sur les THD zones 3 et THD Zones 4 qui bénéficient d'un taux de pénétration de la fibre plus faible qu'en THD Zone 1 et 2.
 - o Mise en place d'un modèle de FAR dépendant de la durée d'engagement, calqué sur ce qui se fait de manière standard sur le marché
 - FAR de 1 140 € avec engagement 12 mois
 - FAR de 240 € avec engagement 24 mois
 - FAR de 0 € avec engagement 36 mois
 - o FAS unique de 360€ qui reprend la force et la spécificité de Covage sur la THD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231219-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

Grille Tarifaire – Expérimentation zone standard de Mars 2022

DÉBITS	OFFRE CATALOGUE BPE			NOUVELLE TARIFICATION 2022 Zone dense			NOUVELLE TARIFICATION 2022 Zone standard		
	36 mois	24 mois	12 mois	36 mois	24 mois	12 mois	36 mois	24 mois	12 mois
4M	72€	80€	88€	72€	80 €	88 €	80 €	88 €	97 €
10 M	180€	200€	220€	150 €	165 €	182 €	180 €	198 €	218 €
20 M	225€	250€	275€	170 €	187 €	206 €	200 €	220 €	242 €
100 M	288€	320€	352€	210 €	231 €	254 €	280 €	308 €	339 €
200 M	351€	390€	429€	300 €	330 €	363 €	320 €	352 €	387 €
500 M	441€	490€	539€	350 €	385 €	424 €	400 €	440 €	484 €
1 G	531€	590€	649€	390 €	429 €	472 €	460 €	506 €	557 €
GTR 4h HO inclus Option GTR 4H (24/7)	40€			50 €			50 €		

6.1.3.2 Promotion lancée à l'automne 2022

Le bilan tiré de l'expérimentation du printemps 2022 a été jugé globalement insuffisant pour les raisons suivantes :

- Evolution et renforcement de la concurrence entre mars 2022 et juin 2022 avec une nouvelle vague de baisse de tarifs initiée par SFR, Ielo et Bouygues Telecom ;
- Latence dans la prise en compte des évolutions liée à l'expérimentation par nos clients en raison des impacts sur les API. Ce n'est qu'au bout de 3 mois que plus de 85% de nos clients avaient implémenté ces évolutions dans leurs outils. La raison principale est que l'expérimentation n'a pas été jugée suffisante par nos clients par rapport aux dernières évolutions de la concurrence pour être priorisée dans leur roadmap de mise à jour de leurs systèmes.

Nous avons donc initié une promotion en 2022 en prenant en compte l'analyse liée à la mise en œuvre de la première expérimentation de 2022.

Evolutions complémentaires dans la promotion d'Octobre 2022 :

- Création d'une Zone Très Dense
- Réattribution de chaque réseau dans la bonne zone tarifaire – Solstice Grand Angoulême a été identifiée en mars 2022 en Zone standard compte tenu des concurrents et des tarifs identifiés sur la DSP
- Simplification du catalogue via un tarif de redevance mensuelle unique par débit quelle que soit la durée d'engagement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

Grille Tarifaire BPE – Promotion zone standard octobre 2022

OFFRE BPE *	Zone très dense	Zone dense	Zone standard
% de la couverture COVAGE	54 %	24 %	10 %
4M	72 €	72 €	80 €
10M	100 €	150 €	170 €
20M	150 €	170 €	200 €
30M	-	-	-
40M	150 €	190 €	240 €
50M	-	-	-
100M	150 €	210 €	270 €
200M	250 €	300 €	320 €
500M	280 €	350 €	400 €
1G	300 €	390 €	490 €
2G**	sur devis	sur devis	sur devis
4G**	sur devis	sur devis	sur devis
10G**	sur devis	sur devis	sur devis
GTR 4H HO	Inclus		
Option GTR 4H 24/7	50 €		

	Zones 1 – 2 – 3 – 4		
FAS / FAR 36 mois	360 €	360 €	360 €
FAS / FAR 24 mois	600 €	600 €	600 €
FAS / FAR 12 mois	1 500 €	1 500 €	1 500 €

*Offre disponible sur l'ensemble de nos réseaux (hors réseau MIN Rungis), sous réserve de l'accord de la collectivité délégante.

**Débits disponibles sous réserve de disponibilité du réseau

6.1.3.3 Synthèse des offres en vigueur

Le catalogue des offres en vigueur sur la DSP Solstice Grand Angoulême est donc articulé autour de 3 offres majeures :

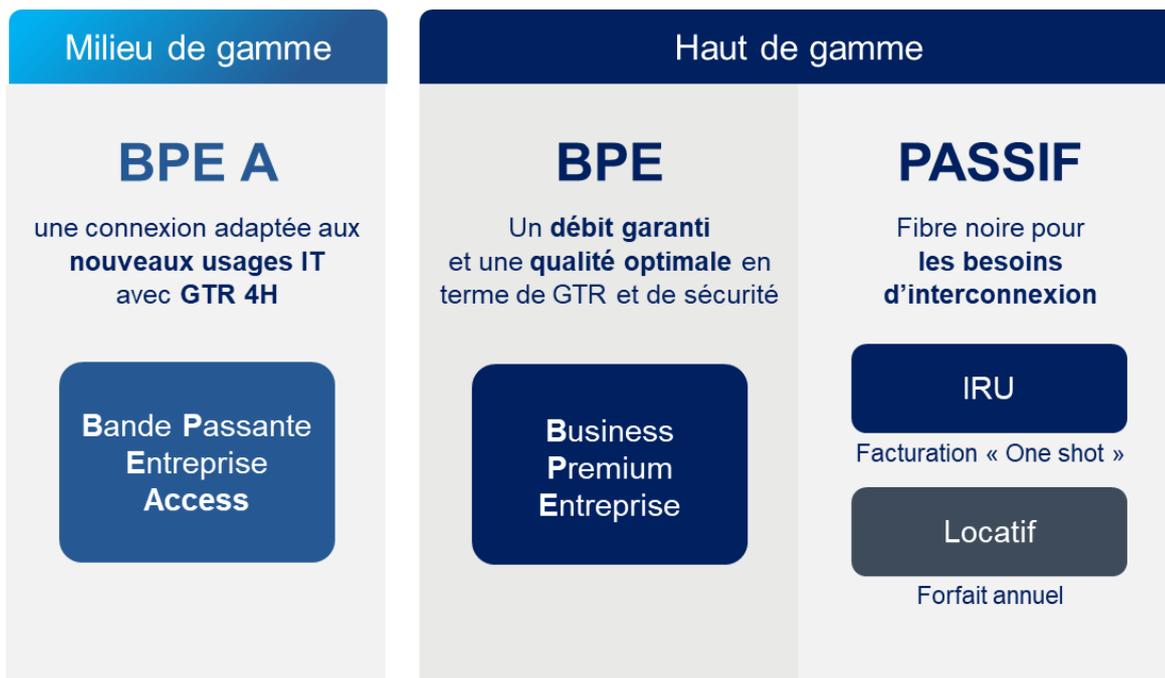
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



Des offres complémentaires sont également disponibles :

- Location de fourreaux
- Hébergement

Chaque offre est adaptée à un type de besoin client spécifique :

Offre	Besoin Client
BPEA	<p>BPE Access est une offre de fibre dédiée accessible à tous. Elle offre tous les avantages d'une offre de fibre dédiée : GTR 4H, débit garanti pour un niveau tarifaire très attractif et l'avantage complémentaire d'un débit burst de 100M. BPEA est adapté dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement d'offres SDSL - Besoins critiques (débit garanti, GTR 4H) avec faible besoin de débit : VoIP, Logiciel métier en mode SaaS, ... - Besoin de débit supérieur à une offre ADSL quand le FTTH pro n'est pas encore disponible
BPE	<p>BPE est une offre haut de gamme, avec des engagements de service, de garantie et de qualité au meilleur niveau du marché.</p> <p>Elle permet d'atteindre de débits garantis de 4M à 10Gbs avec une GTR 4H et différentes options de sécurisation.</p> <p>BPE est adaptée dans les cas suivants :</p> <p>Sites critiques des entreprises ou collectivités : Sièges, Datacenters</p>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DÉ

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

	<ul style="list-style-type: none"> - Sites importants ayant un fort besoin en débit garanti - Sites importants ayant un fort enjeu de disponibilité d'une offre de qualité - Sites nécessitant une offre de sécurisation en fibre dédiée
<p style="text-align: center;">FON</p>	<p>L'offre de FON permet à des clients ayant une expertise télécoms importante de bénéficier d'un support fibre leur permettant de faire transiter les services qu'ils souhaitent.</p> <p>Cette offre est adaptée dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clients ayant un budget d'investissement > au budget d'exploitation et permettant de financer (en IRU) des coûts d'investissement importants - Clients qui souhaitent opérer eux même leur réseau MAN - Sécurisation de sites critiques pour faire passer des offres de type San to San ou WDM - Besoin opérateurs pour interconnecter des sites backbone - GFU pour des collectivités locales <p>Dans la déclinaison Smart Fiber, les offres FON sont également adaptées à la réponse infra sur les marchés de territoires connectés, territoires intelligent : video surveillance, interconnexion de capteurs, gestion de feux tricolore, mobilier connecté, ...</p>

6.1.4 Evolution du marché adressable et outils de Geomarketing FTTO

6.1.4.1 Moyens humains

Le service géomarketing est constitué d'un manager, de 2 spécialistes en géomatique et analyses de données, d'un chef de projets reporting et outils (poste créé en 2022) et d'un alternant.

Leur mission est de produire l'ensemble des données en lien avec l'éligibilité et implique :

- L'intégration dans la base d'éligibilité des réseaux déployés,
- La définition des règles et des spécificités de chaque territoire,
- La mise à jour de l'ensemble des données,
- Les évolutions de l'outil d'éligibilité (nouvelles fonctionnalités, correction des bug, etc.),
- La définition du marché adressable,
- La communication auprès des opérateurs et des services internes (commerce, déploiement, STC, ...).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231219_2023_12_201 DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

- La validation du gain de marché adressable et le dimensionnement des câbles dans le cas des raccordements long pour s'assurer de réutiliser correctement les infrastructures déployées pour augmenter

6.1.4.2 Evolution de l'outil ELIFIBRE

Les évolutions déjà présentées en 2021 sur nos outils d'éligibilité se sont poursuivies en 2022.

ELIFIBRE est l'outil d'éligibilité utilisé par Covage. Pierre angulaire des échanges avec les opérateurs, il est en constante évolution pour des résultats toujours plus précis et justes.

Le calcul automatique de l'éligibilité repose sur :

- Plusieurs données d'entrées (infrastructures Covage, IPE, parcelles cadastrales, PIT Orange, Base SIRENE, ...)
- Des fichiers de configuration (tarifs, spécificités de distance d'interconnexion, de zonage, de délais de raccordement, d'offre...)

Grâce à cette automatisation, la mise à jour de l'éligibilité peut être réalisée sur tous les réseaux en simultané mais également réseau par réseau.

La mise à jour du catalogue BPE pour les offres expérimentales a nécessité un travail important dans nos outils, mais aussi vis-à-vis de nos clients opérateurs :

- En amont, pour leur permettre à d'anticiper l'évolution de l'outil (planification des implémentations des API dans leur système d'information)
- En aval pour promouvoir l'utilisation d'ELIFIBRE (et limiter les demandes par mail).

Une conduite au changement via des formations a aussi été nécessaire en direction de nos commerciaux pour maîtriser les nouvelles fonctionnalités, les promouvoir auprès des opérateurs et remonter les ajustements à apporter à l'outil.

Enfin, ELIFIBRE intègre un module de gestion des devis, permettant le traitement et le suivi des demandes client dans le cas d'éligibilité hors des zones forfaitaires.

6.1.4.3 Evolution du marché adressable

L'ensemble de ces actions a concouru à l'évolution suivante du marché adressable au niveau national sur les DSP dont Covage est le délégataire :

Evolution du marché adressable en 2022 (bilan de l'évolution naturelle du nombre d'entreprises et du périmètre géographique)	
Evolution du marché adressable en 2022 en THD Zone 1	+ 2%
Evolution du marché adressable en 2022 en THD Zone 2	+ 1%
Evolution du marché adressable en 2022 en THD Zone 3	+ 0%
Evolution du marché adressable en 2022 en THD Zone 4	+ 2%
Evolution du marché adressable en 2022 en THD Zone 5	- 5%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016 200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

Après une forte évolution du marché adressable en 2021, en 2022 l'accent a été mis sur l'augmentation de la zone forfaitaire par rapport à la zone sur devis.

6.1.5 Actions de communication réalisées en 2022

Covage a renforcé sa communication en 2022 avec une forte présence sur l'animation locale : salon, fiber tour et une stratégie offensive de communication sur les réseaux sociaux

6.1.5.1 Fiber Tour 2022



**FIBER TOUR
COVAGE**

14 ÉTAPES
18 mai - 29 juin

Mercredi 18/05	Paris (75)
Jeu. 19/05	Nantes (44)
Mardi 24/05	Torcy (77)
Jeu. 02/06	Nancy (54)
Mardi 07/06	Lille (59)
Mercredi 08/06	Lyon (69)
Jeu. 09/06	Caen (14)
Vendredi 10/06	Clermont-Ferrand (63)
Mardi 14/06	Chalon-sur-Saône (71)
Mardi 21/06	Toulon (83)
Mercredi 22/06	Toulouse (31)
Jeu. 23/06	Montpellier (34)
Mardi 28/06	Annecy (74)
Mercredi 29/06	Amiens (80)

- **Inscriptions : 509**
Vs 522 en 2020 (13 événements)
- **Présence : 335 participants / 117 sociétés**
Vs 431 en 2020
- **Taux de participation : entre 47% et 88%**
-> taux moyen : 66%
Vs 84% en 2020
- **Top 10 présence opérateurs**
Adista / Linkt / Jaguar / Bouygues / Coriolis / Sam Informatique / Unyc
- **Top 5 Nbre de participants opérateurs**
Paris - Nantes - Lyon - Caen - Montpellier/Nancy

Le 19 mai 2022 s'est tenu le Fiber Tour pour le grand Ouest à Nantes. Cet évènement a réuni près de 100 personnes dont environ 50 opérateurs usagers du réseau.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

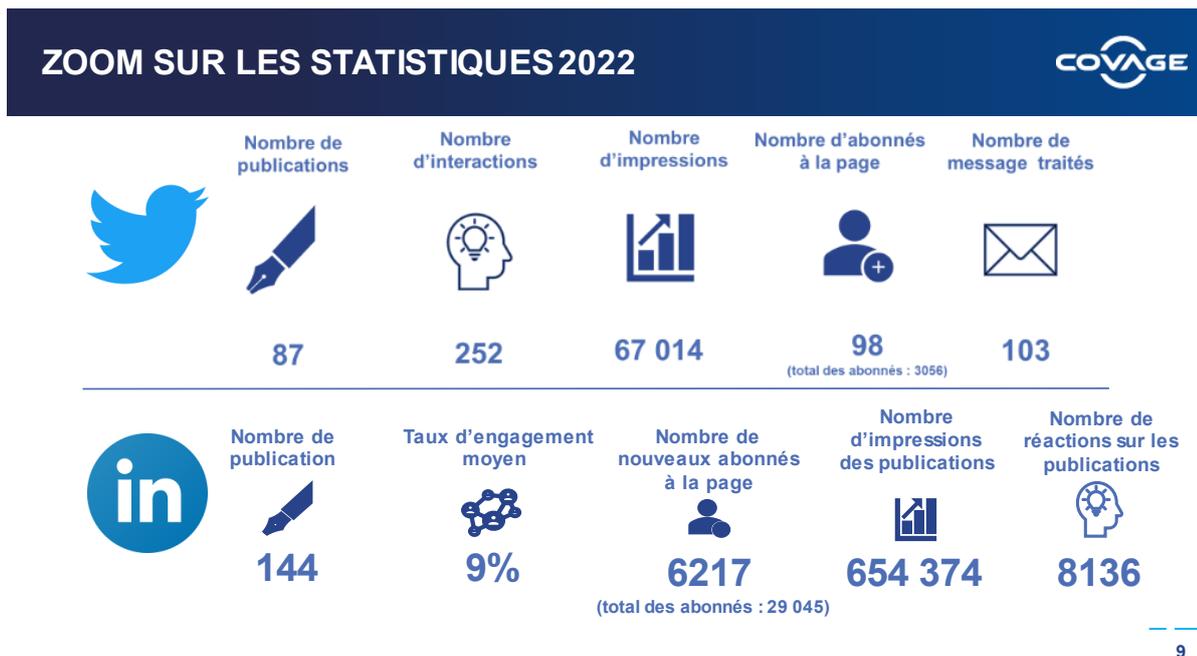
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



6.1.5.2 Réseaux Sociaux



6.1.5.3 Evènements marquants 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 016-200071827-20231213-2023_12_267-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 22/12/2023
 Publication : 22/12/2023

ÉVÉNEMENTS 2022 COVAGE

MAI
JUIN

SEPT

OCT

NOV

FIBER TOUR

15 dates / 15 villes entre mai et juin

- Présence totale : 584 pers. / Taux moyen de participation à 77%
- Top 5 villes : Paris – Nantes – Caen – Lyon – Montpellier

IT PARTNERS

Présence de Covage (stand)

- Visibilité auprès des clients opérateurs

Animation sur le stand (Table de fibre mentale)

Près de 150 visiteurs sur le stand

MATINEE FIBRE – BAROMETRE IFOP

Présentation des résultats de notre baromètre annuel réalisé avec l'Ifop

Table ronde sur les usages de la fibre

- Plus d'une centaine de participants (opérateurs, institutionnels, partenaires...)
- Près d'une trentaine d'articles dans la presse (dont la presse économique nationale – Les Echos, Le Figaro, La Tribune, EDI...)

SALON INNOPOLIS

Présence de Covage (stand)

Participation aux conférences et ateliers sur les territoires connectés

- 2 interviews
- Contacts pris avec les collectivités

SUD BOURGOGNE NETWORKS

Lancement de Sud Bourgogne Networks

- Réalisation de l'identité graphique (logo)
- Organisation de l'événement de signature 11/10
- Rédaction du Communiqué de presse
 - Retombées presse locale : 5 articles

AVICCA – TRIP AUTOMNE

- Interventions des prises de paroles possibles pour Covage sur 1 ou 2 tables rondes : ex. "Arrêt du cuivre, dernière chance pour le marché pro des télécoms ?"

Le 28 juin 2022 ; Grand Poitiers Networks, en tant membre du SPN a fêté les 20 ans du cluster nord aquitain des entreprises du numérique.



Accusé de réception - Ministère de l'Énergie
 016-200071827-20231213-2023/00000267-PE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 22/12/2023
 Publication : 22/12/2023



6.1.6 Les axes de travail sur 2023

2023 s'annonce à nouveau comme une année riche en évolutions afin de suivre les demandes de nos clients et l'évolution du marché

Les grands objectifs fixés pour le marketing et la communication sont les suivants

1. Augmenter la couverture géographique de nos offres en zone forfaitaire en lien avec les délégants
2. Continuer le repositionnement de nos offres pour mieux adresser les besoins de nos clients et des entreprises du territoire
3. Améliorer l'expérience client
4. Moderniser l'image de marque de Covage et renforcer l'animation locale

6.1.6.1 Augmenter la couverture

Avec l'augmentation de la concurrence, nous avons fait le constat en 2022, que l'augmentation de notre couverture forfaitaire est indispensable pour gagner en visibilité chez nos clients. Lors d'une interrogation d'éligibilité, les clients privilégient le choix d'un opérateur qui répondra sur la base d'une cotation forfaitaire, plus simple et immédiate, plutôt que le choix d'une offre sur devis.

Cela nous oblige à repenser notre modèle d'éligibilité, dans la foulée de ce qui a commencé à être réalisé en 2022 :

- FAS/FAR unique en zone forfaitaire
- Amélioration continue des règles de calcul dans l'outil d'éligibilité pour avoir un rendu au plus proche de nos règles & coûts de raccordement
- Mise en œuvre d'un nouvel outil d'éligibilité d'ici fin 2023 permettant de simplifier les modèles de calcul d'éligibilité et des mises à jour plus fréquentes : cible d'une mise à jour hebdomadaire contre une mise à jour mensuelle aujourd'hui

Accusé de réception par voie électronique
016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié par voie électronique
Réception par voie électronique : 22/12/2023
Publication : 22/12/2023

Travail sur des zones d'extension réseau en lien avec les Délégants pour améliorer la capillarité et la couverture des réseaux afin d'augmenter la zone forfaitaire

6.1.6.2 Continuer le repositionnement de nos offres pour mieux adresser les besoins de nos clients

En 2022, nous avons travaillé sur la structure de l'offre BPE. Voici les principaux éléments inscrits à la roadmap Produit pour 2023 :

BPE

- Standardisation des offres 10G client : comme évoqué précédemment, les demandes de débit supérieur au 1G augmentent fortement. Nous souhaitons pouvoir proposer des offres standardisées jusqu'à 10Gbs ;
- Standardisation des portes de collectes 100Gbs – pour être en mesure de collecter les liens 10G et pour faire face aux demandes de rationalisation des portes de collecte chez nos clients.

BPEA

- Augmentation du débit garanti pour suivre la demande d'évolution en débit du marché et continuer à différencier BPEA des offres de FTTH pro.

FON

- Harmonisation des catalogues de FON au niveau national et repositionnement tarifaire en lien avec les évolutions du marché

6.1.6.3 Améliorer l'expérience client

Au niveau des outils d'éligibilité, nous travaillons à un nouvel outil d'éligibilité qui viendra remplacer Elifibre. Cet outil devrait nous permettre :

- D'améliorer l'interfaçage API avec nos clients
- De mieux gérer les règles d'éligibilité sur nos réseaux
- De passer d'une mise à jour mensuelle à une mise à jour hebdomadaire
- De repenser l'IHM pour se remettre au goût du jour en termes de normes UX / UI
- D'être mieux interfacé avec les fonctionnalités de prise de commande en API demandées par les clients
- De mieux présenter nos offres
- D'améliorer le module de recherche avec plus de possibilité d'interrogation pour nos clients
- De présenter des surcouches d'informations enrichies permettant d'aider les clients à mieux prospecter

6.1.6.4 Moderniser l'image de Covage et renforcer l'animation locale

Au niveau de la communication, deux grands chantiers nous attendent pour 2023 :

1. La modernisation de l'image de Covage qui passe par :
 - a. le changement de la charte graphique utilisée dans l'ensemble de nos supports de communication

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

b. la mise en œuvre d'un nouveau site web

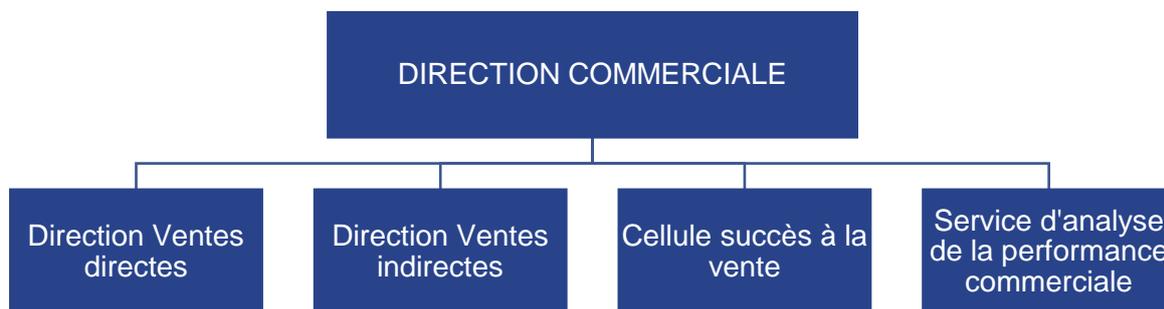
c. Une animation renforcée sur les réseaux sociaux

2. Renforcer l'animation locale, en soutien des équipes commerciales en charge de l'animation des réseaux

6.2 Volet commercial

La commercialisation du réseau Solstice Grand Angoulême est portée par la Direction Commerciale.

Celle-ci est organisée de manière à adresser des opérateurs locaux, nationaux ou internationaux, et à proposer un catalogue et des services correspondants aux besoins du marché. L'organisation de la direction commerciale a évolué en 2022 avec une structuration en 4 pôles :



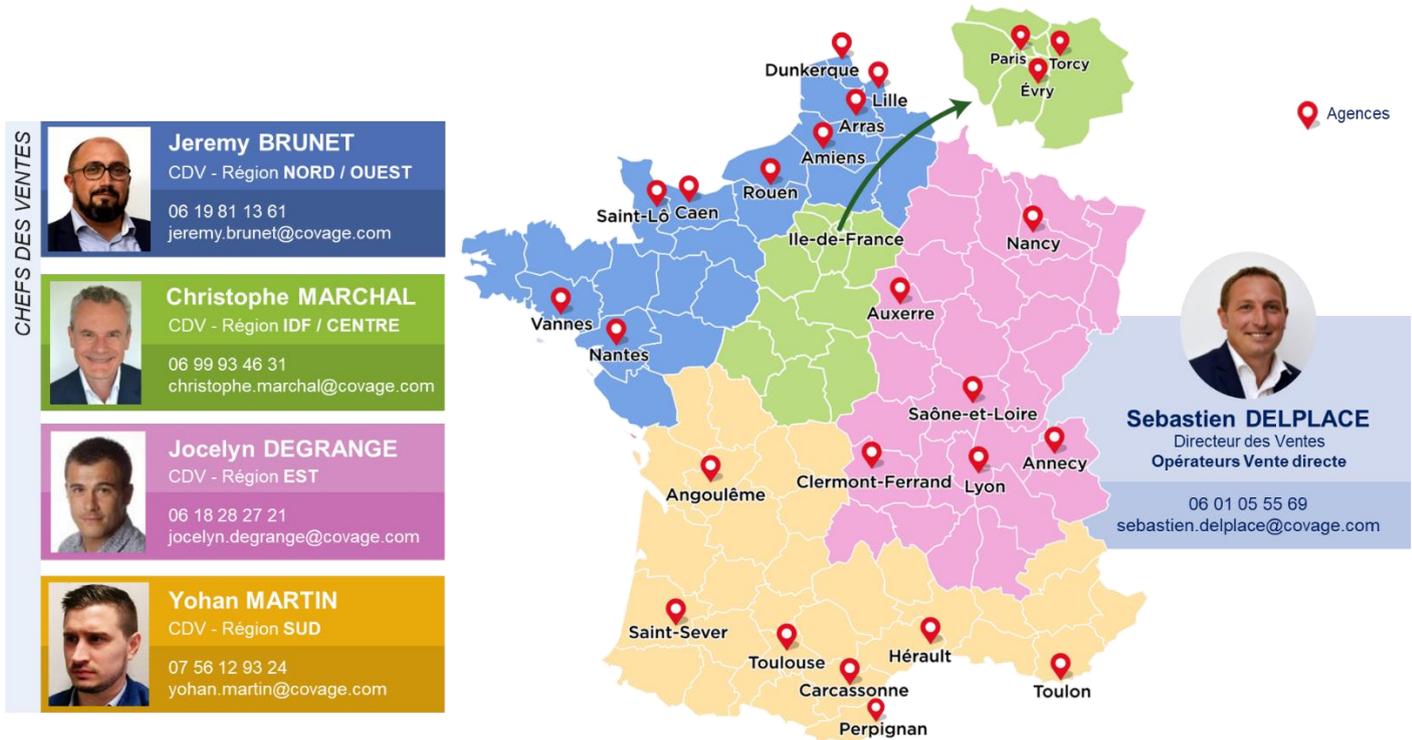
Les responsables commerciaux s'organisent autour de 2 missions essentielles :

- L'animation des comptes opérateurs sur leur périmètre géographique :
 - Connaître les volumes et les valeurs d'achat par service (dsl / ftth / fibre dédiée) et le poids des acteurs concurrents
 - Appréhender leur catalogue de services (télécommunications / hébergement)
 - Identifier leurs critères d'achats (prix-éligibilité) et les décideurs associés (avant-vente, directeur régional...)
 - Tester leurs outils d'éligibilité régulièrement pour s'assurer que le RIP soit bien positionné
 - Ecouter pour définir les axes de progression communs et déclencher des plans d'actions ciblés (horizontal market vs vertical market)
 - Comprendre les mécanismes essentiels de la rémunération variable de leur force commerciale (marge, chiffre d'affaires, prise de commandes)
 - Informer les clients des roadmaps, des nouveautés, des points bloquants
 - Mettre en place des business reviews : mesurer les performances et piloter les résultats des plans d'actions
 - Adapter la liasse contractuelle : négocier les évolutions contractuelles (sujets-clés ftth pro)
 - Participer à 100% des comités de pilotage disposant d'un responsable de la relation clients
 - Identifier les réseaux de distribution (clients vente indirecte) : top 20, migration de parc DSL etc...
- Animer l'écosystème de son territoire
 - Connaître les données-clés du territoire (marché adressable - taux de pénétration – zones ouvertes - mix produit commercialisé - concurrence)
 - Interchanger avec les opérateurs implantés sur le territoire et monter des plans d'actions (prospection terrain)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 016-200071827-20231219-2023_12_207 DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 22/12/2023
 Publication : 22/12/2023

- Identifier les AMO implantées sur le territoire et les accompagner dans la prise en compte des RIP
- Accompagner les collectivités dans leurs projets de système d'information, d'objets connectés et de ville intelligente
- Identifier les aménageurs du territoire et les organisations entrepreneuriales (club de zones d'activités, syndicat, organisme de développement économique)

Organisation territoriale de la vente directe :



CHEFS DES VENTES



Jeremy BRUNET
CDV - Région NORD / OUEST
06 19 81 13 61
jeremy.brunet@covage.com



Christophe MARCHAL
CDV - Région IDF / CENTRE
06 99 93 46 31
christophe.marchal@covage.com



Jocelyn DEGRANGE
CDV - Région EST
06 18 28 27 21
jocelyn.degrange@covage.com



Yohan MARTIN
CDV - Région SUD
07 56 12 93 24
yohan.martin@covage.com



Sebastien DELPLACE
Directeur des Ventes
Opérateurs Vente directe
06 01 05 55 69
sebastien.delplace@covage.com

Organisation de la vente Indirecte :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 016-200071827-20231213-2023_12_267-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 22/12/2023
 Publication : 22/12/2023



Xavier GROSSETETE
 Directeur des Ventes
 06 81 63 04 45
 xavier.grossetete@covage.com



Stéphane FERRINI
 Responsable National Grands Comptes
 06 23 35 21 54
 stephane.ferrini@covage.com



Gilles LOISEL
 Responsable Commercial
 06 36 45 71 70
 gilles.loisel@covage.com



Sébastien DARAGON
 Responsable Commercial
 06 12 35 42 23
 sebastien.daragon@covage.com



Maurane RAFFIN
 Responsable Commerciale
 06 27 63 56 20
 maurane.raffin@covage.com



Guillaume FORRA
 Responsable Commercial
 07 56 12 79 64
 guillaume.forra@covage.com

6.3 Evolution du portefeuille d'Usagers du Réseau

6.3.1 Pour le réseau FTTO

Durant l'année 2022, le réseau Solstice Grand Angoulême a accueilli 4 nouveaux opérateurs-usagers. Le réseau compte désormais 60 opérateurs-usagers. Le tableau ci-dessous dresse la liste des opérateurs usagers présents sur les services activés et sur les services passifs

Services activés	Services passifs
ADISTA	BOUYGUES TELECOM
ALCATRAZ INFORMATION SECURITY	CITE INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINEE
ALSATIS	COVAGE SERVICES
ANGELINKS EX XEFI*	DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
APPLIWAVE	Grand Angoulême
AXIANS MASSELIN COMMUNICATION*	ORANGE BUSINESS SERVICES SA
BOUYGUES TELECOM	SDEG 16
BRETAGNE TELECOM	SFR
CELESTE	SMPI MAGELIS
COLT TECHNOLOGIE SERVICES	SOLSTICE GRAND ANGOULEME
CORIOLIS	TERRITOIRES CHARENTE
COVAGE INFRA*	UNIVERSITE DE POITIERS
DESTINY FRANCE PARTENAIRES EX	VILLE D'ANGOULEME
OPENIP	Ville de Soyaux
EVERKO	XPFIBRECVN*
FOLIATEAM OPERATEUR EX ACROPOLIS	
FREE PRO EX JAGUAR NETWORK	

Accusé de réception en préfecture de l'intérieur
 Grand Angoulême
 016 20607082 / 0331 411 2961 / 33 207 051
GRUPE CONVERGENCE COM
 Accusé certifié exécutoire
 HEXANET
 Réception par le préfet : 22/12/2023
 Publication : 12/12/2023

IDLINE
 IMAWEB FRANCE EX MIDRANGE
 INFOMIL
 INIT SYS ALPHALINK
 KEYYO
 KNET
 KOESIO NETWORKS
 LINKT
 LUXNETWORK
 MAGIC ONLINE
 METRO OPTIC
 NT CONSEIL
 NXO FRANCE
 ORANGE BUSINESS SERVICES SA
 PACETEL
 REVTELECOM GROUP
 SACLAK NETWORK
 SERINYA TELECOM
 SEWAN
 SFR
 SOLSTICE GRAND ANGOULEME
 STELLA TELECOM GROUPE CELESTE
 TDI SERVICE
 UNYC
 VA SOLUTIONS
 VILLE D'ANGOULEME
 WAYCOM

* Opérateur nouvellement client du réseau en 2022

6.4 Evolution du parc de services

Le nombre de services commercialisés sur le réseau au 31/12/2022 s'élève à 373, comprenant les services activés et les services passifs.

- S'agissant des offres activées, le nombre de clients finals, qui s'élève au 31/12/2022 à 323, a connu une baisse de 4% entre 2021 et 2022.
- S'agissant des offres passives, le nombre de clients finals, qui s'élève au 31/12/2022 à 50, a connu une augmentation de 4% entre 2021 et 2022.



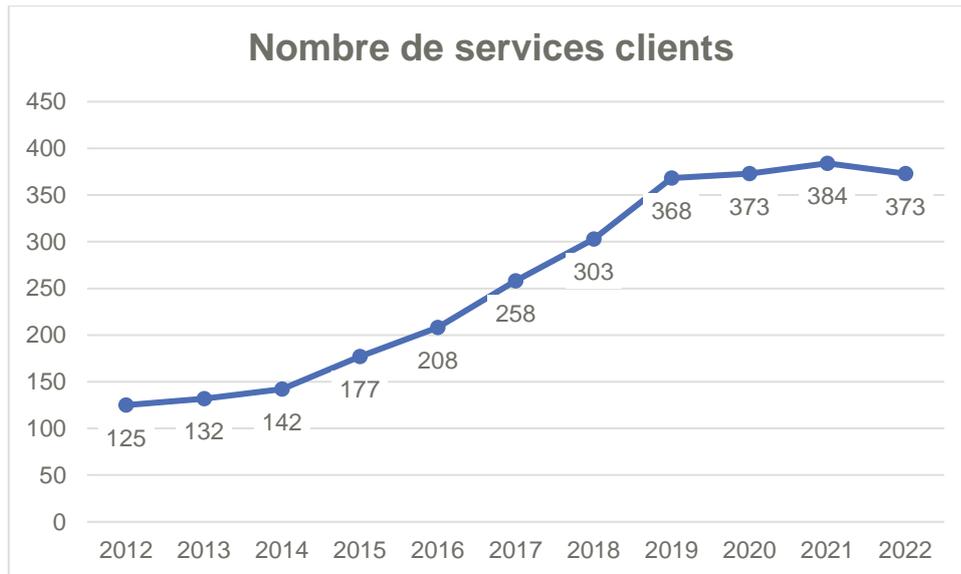
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



6.5 Analyse des prises de commandes FTTO

Le nombre total de commandes réalisées sur l'année 2022 est de 52, en baisse de 48% par rapport à 2021.

Ces mises en service se décomposent de la manière suivante :

Service	Commandes 2022
BPE	28
BPEA	22
IRU	2
LOC	0
TOTAL	52

Et de manière suivante :

Service	Commandes 2022
ADISTA	9
ALSATIS	1
ANGELINKS EX XEFI	1
BOUYGUES TELECOM	4
BRETAGNE TELECOM	1
COLT TECHNOLOGIE SERVICES	1
COVAGE INFRA	2
EVERKO	1
Grand Angoulême	1
GROUPE CONVERGENCE COM	5
IDLINE	3
INFOMIL	1
INIT SYS ALPHALINK	1
KEYYO	2
LINKT	5
PACETEL	3

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

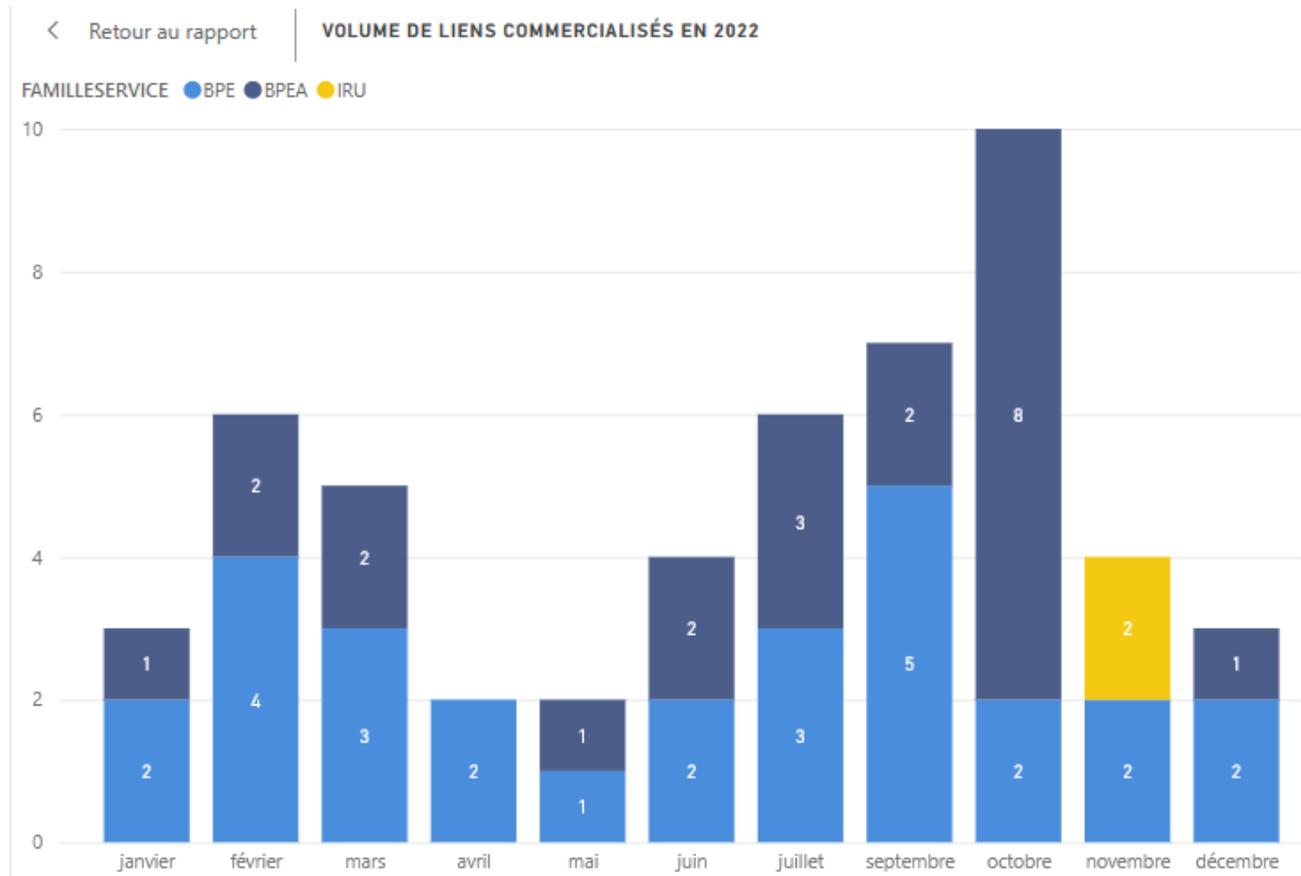
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

SERINYA TELECOM	1
SEWAN	1
UNYC	9
TOTAL	52

Le détail des commandes en volume par service sur l'année est le suivant :



Le détail des commandes en volume par Usagers sur l'année est le suivant :

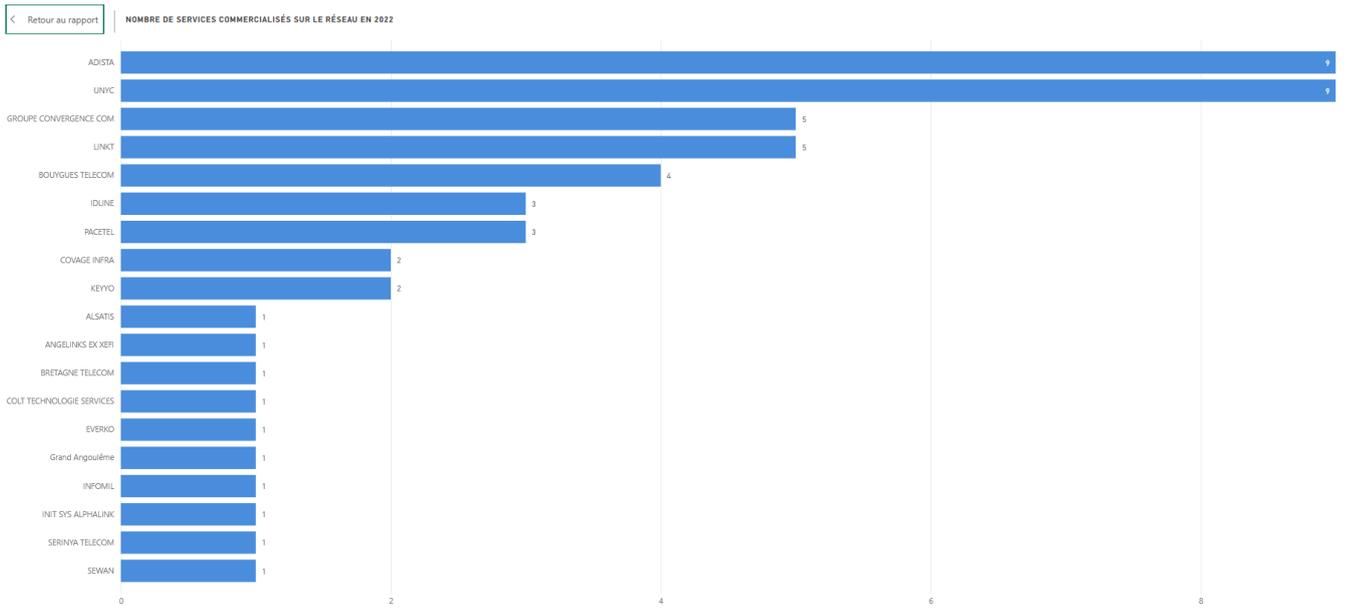
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

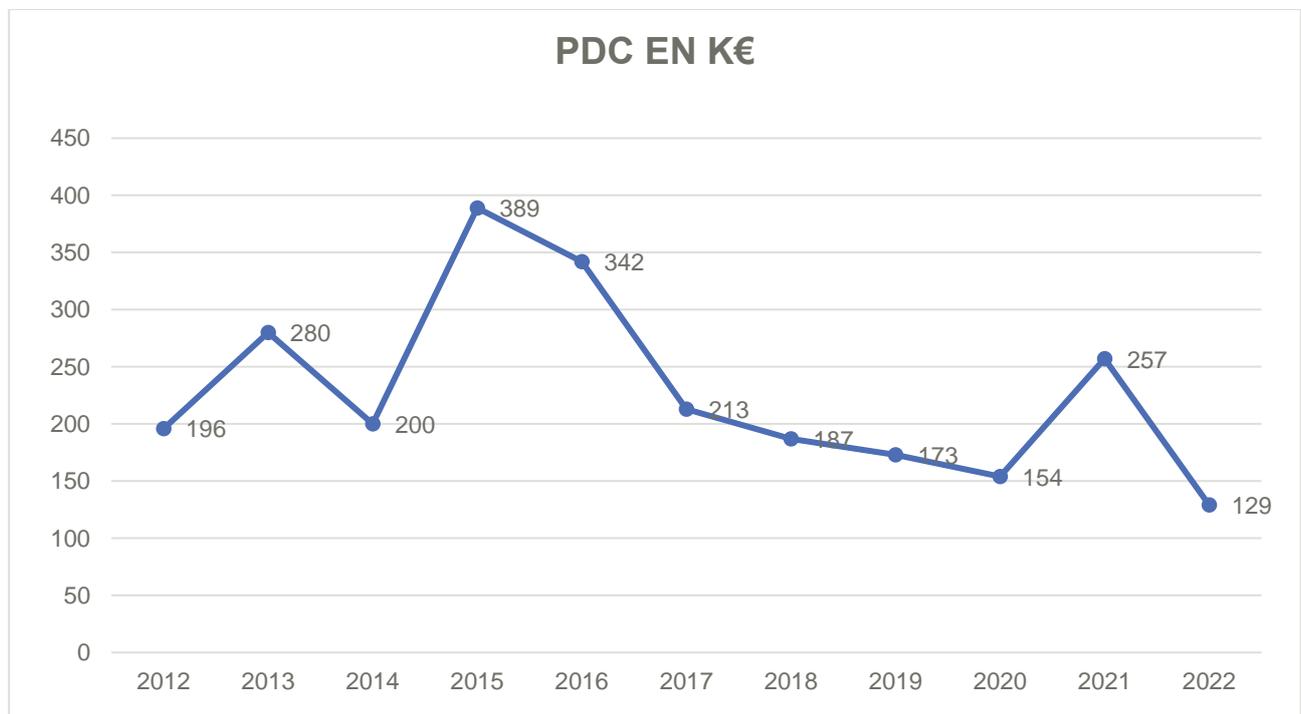
Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



En 2022 Adista et Unyc ont été les FAI les plus actifs avec 9 commandes passées sur le réseau chacun.

L'évolution de la prise de commande depuis 2012 :



En 2022, la PDC est en baisse d'environ 45% par rapport à 2021 en raison de la baisse des prix des services pour la conquête de marchés et aussi de la forte baisse du nombre de commandes en 2022 (-48% par rapport à 2021).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

6.5.1 Analyse des prises de commande Bande Passante Entreprise

S'agissant des services de bande passante entreprise, 28 commandes ont été réalisées en 2022. Celles-ci se répartissent comme suit :

- 12 commandes de nouveaux services de bande passante (43% des commandes Bande passante) ;
- 16 commandes de modifications de services (upgrade) (57% des commandes Bande passante)

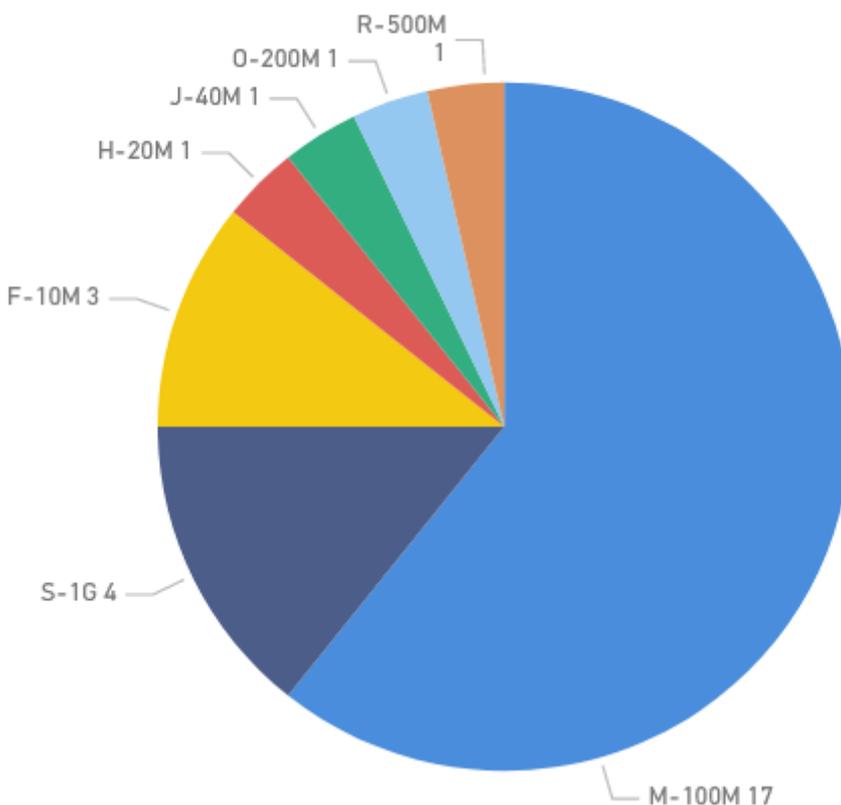
Le graphique ci-dessous montre, pour les créations et les upgrades, le nombre et la part de prises de commande :



28

commandes traitées en 2022

Volume de liens BPE commercialisés en 2022



Le tableau ci-dessous détaille les commandes par type d'opérations réalisées

Débit	Nouvelles commandes	Modifications / upgrade	Total
4 M			
10 M	2	1	3
20 M		1	1
40 M		1	1
100 M	8	9	17

200 M	1		1
500 M	1		1
1 G		4	4
Total	12	16	28

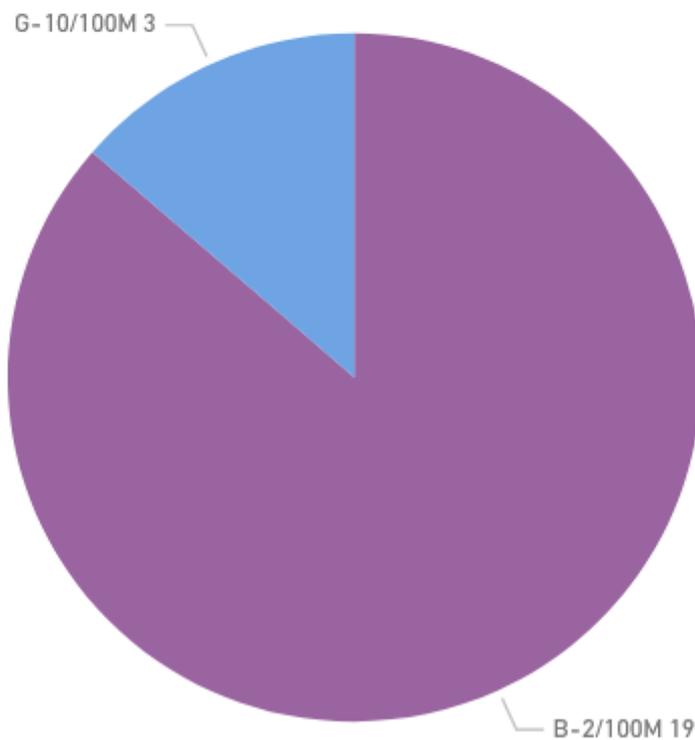
6.5.2 Analyse des prises de commande Bande Passante Entreprise Access

S'agissant des services de Bande Passante Entreprise Access, 22 commandes ont été réalisées en 2022. Celles-ci se répartissent comme suit :

- 22 commandes de nouveaux services de bande passante (100 % des commandes Bande passante) ;

Le graphique ci-dessous montre, pour les créations et les upgrades, le nombre et la part de prises de commande

Volume de liens BPEA commercialisés en 2022



Le tableau ci-dessous détaille les commandes par type d'opérations réalisées :

	Débit	Nouvelles commandes	Modifications / upgrade	Total
	2/100M	19		19
	10/100M	3		3
	Total	22		22

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 016-200071827-20231216_2023_12_267-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 22/12/2023
 Publication : 22/12/2023

6.6 Raccordements de clients finals

6.6.1 Raccordements et activations FTTO

L'amélioration de la production FTTO est un objectif permanent du groupe. Ainsi, les outils permettant le suivi des cotations et le pilotage des commandes sont régulièrement améliorés afin d'assurer une relation plus étroite entre le client final, l'opérateur et Solstice Grand Angoulême.

Le pilotage des commandes par jalons associés à des tableaux de bord hebdomadaires permet d'assurer, avec un accompagnement des opérateurs et des clients finals, une gestion des raccordements limitant les retards de livraison, notamment du fait de la crise sanitaire.

Par ailleurs, la production FTTO poursuit ses efforts dans la réduction de son impact environnemental en sensibilisant ses prestataires régionaux quant à la gestion des déchets et en travaillant sur l'intégration dans ses process d'une étape de recyclage des équipements de liaison.

6.6.1.1 Sur les offres activées

6.6.1.1.1 Les activations en volume

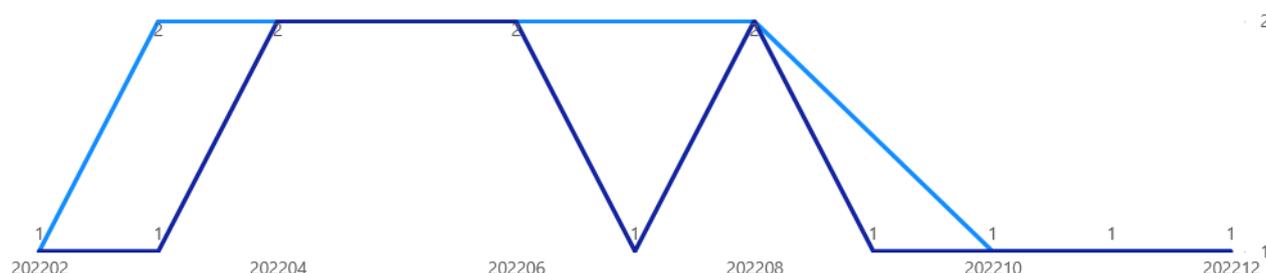


En 2022, Solstice Grand Angoulême a procédé à 22 activations. A titre d'indication, 62 nouvelles activations BPE et BPEA avaient été réalisés en 2021. Le graphique ci-dessous permet de visualiser le nombre total d'activations chaque mois sur l'année 2022 en distinguant les offres BPE et BPEA :

Outre cette visualisation, les deux graphiques ci-dessous permettent quant à eux de distinguer les activations selon qu'ils s'agissent de modifications de service ou de nouvelles activations :

Nombre d'activations par offres et par mois

OFFRE ● BPE ● BPEA



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

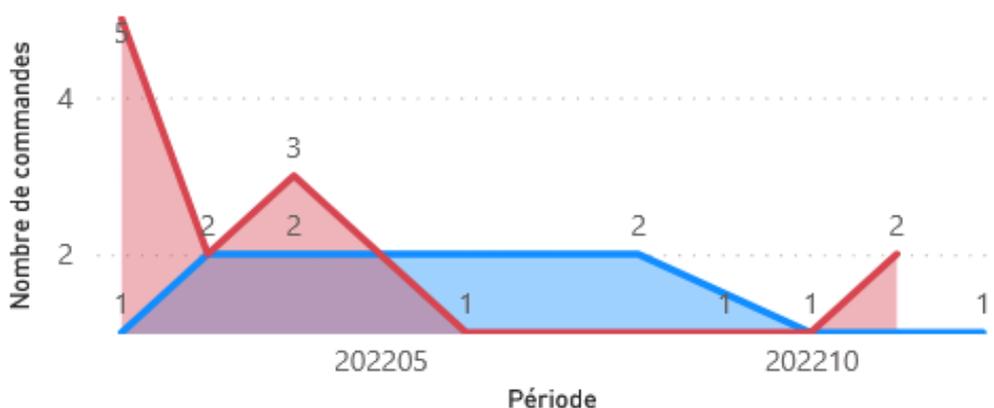
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

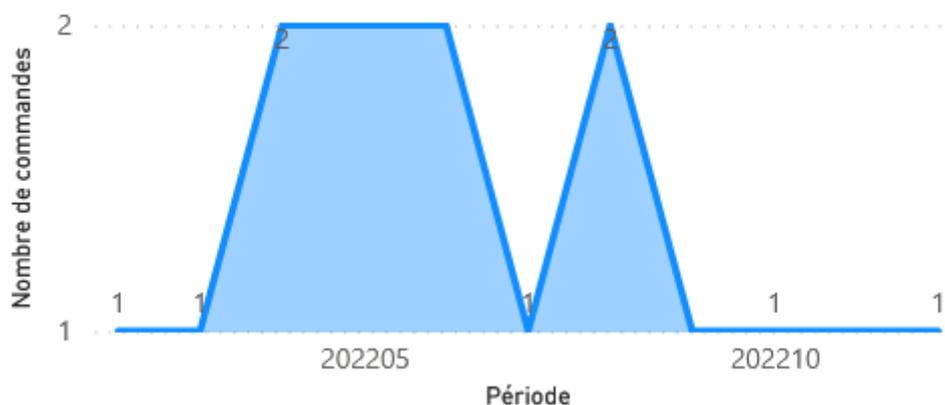
Activations 2022 BPE par typologie

TYPE_DEMANDE ● Activation ● Modification



Activations 2022 BPEA par typologie

TYPE_DEMANDE ● Activation



6.6.1.1.2 Les délais d'activation

Le délai brut d'activation correspond au délai entre la date d'activation et la date de signature de la commande. Le délai net correspond au délai brut auquel sont soustraits les cas de gel de la commande liés à des raisons non imputables à Covage.

Le délai moyen d'activation brut pour l'année 2022 s'élève à 64,24 jours calendaires. A cet égard, le délai moyen d'activation pour l'année 2021 se montait à 49,20 soit une évolution par rapport à 2022. Il se répartit comme suit selon le mois et le type d'opération réalisé :

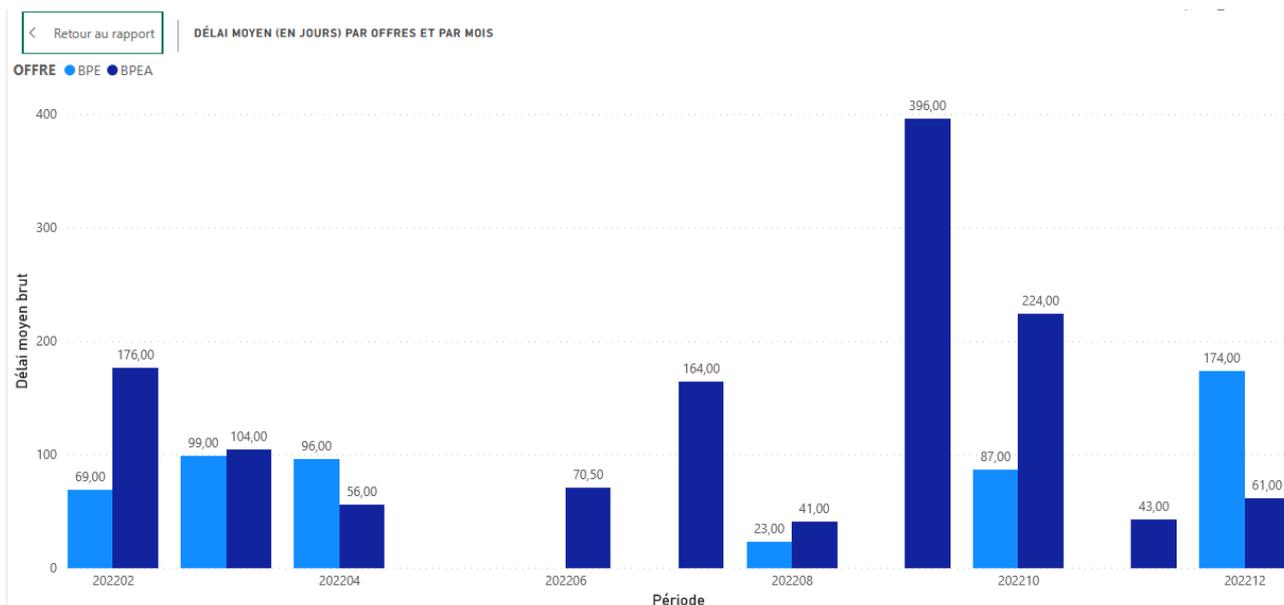
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

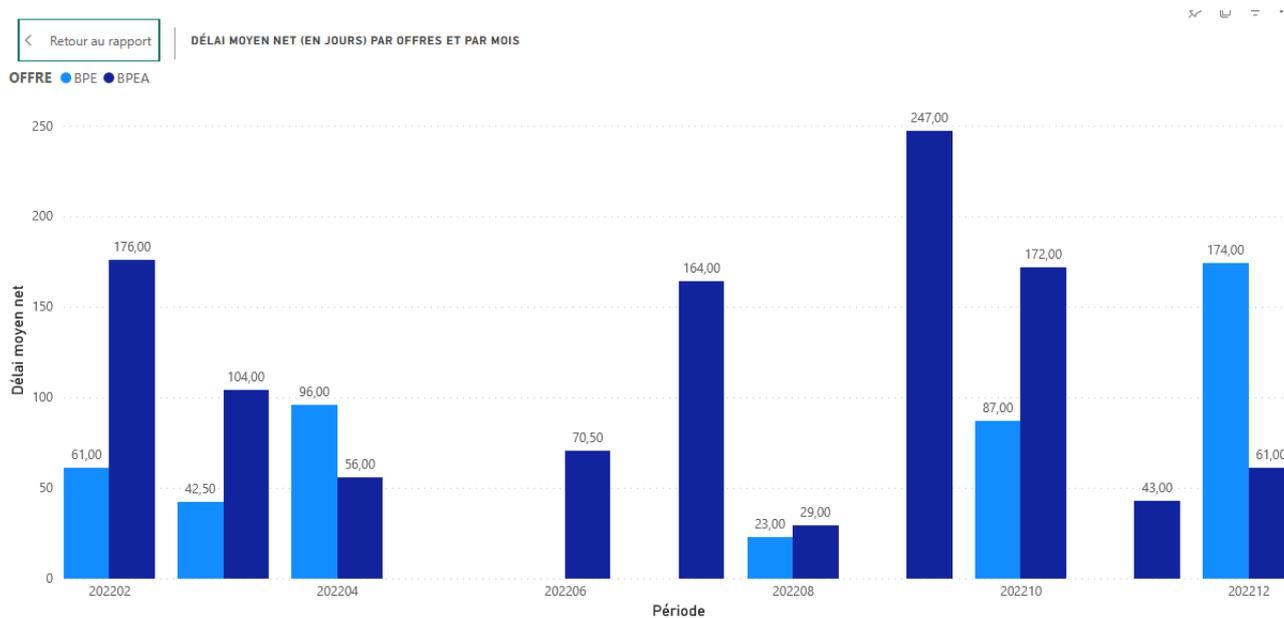
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



S'agissant du délai d'activation net moyen en 2022, il se monte à 54,89 jours calendaires. Le graphique ci-dessous permet de visualiser le délai moyen d'activation net par mois et par offre :



6.6.1.1.3 Délais d'activation Bande Passante Entreprise

En 2022, Solstice Grand Angoulême a procédé à la livraison de 9 sites, et ce, pour un délai d'activation brut moyen de 36,42 jours calendaires. Plus précisément, 22,22 % des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 55,55 % le sont en moins de 90 jours calendaires.

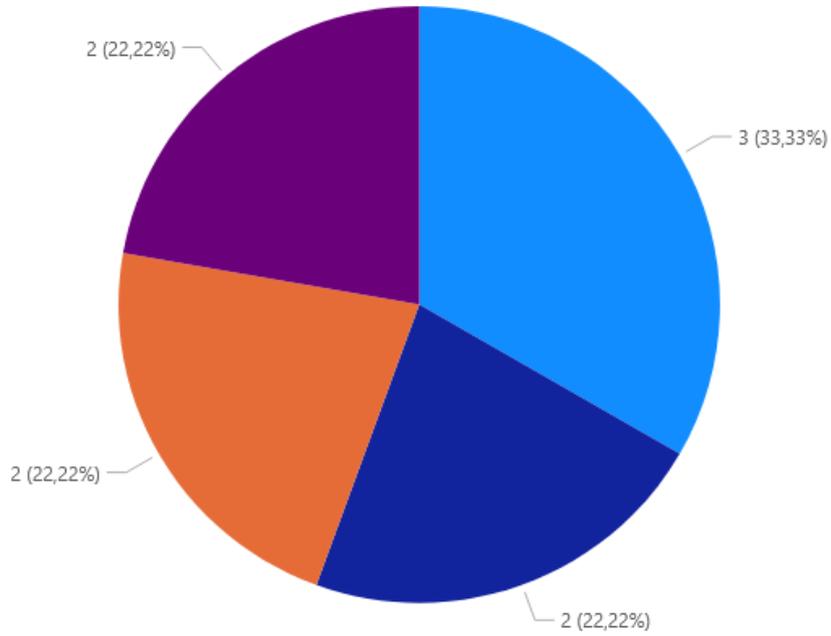
S'agissant des délais d'activation nets, le délai moyen en 2022 s'élève à 31,38 jours calendaires. A cet égard, 44,44 % des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 22,22 % le sont en moins de 90 jours calendaires.

Les graphiques ci-dessous permettent d'appréhender les délais d'activation bruts et nets des services BPE en 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 016-200071827-20231213-2023_12_267-DE
 AR - 2023-12-23
 Révisé par : E. P. 23
 Publication : 22/12/2023

[Retour au rapport](#)

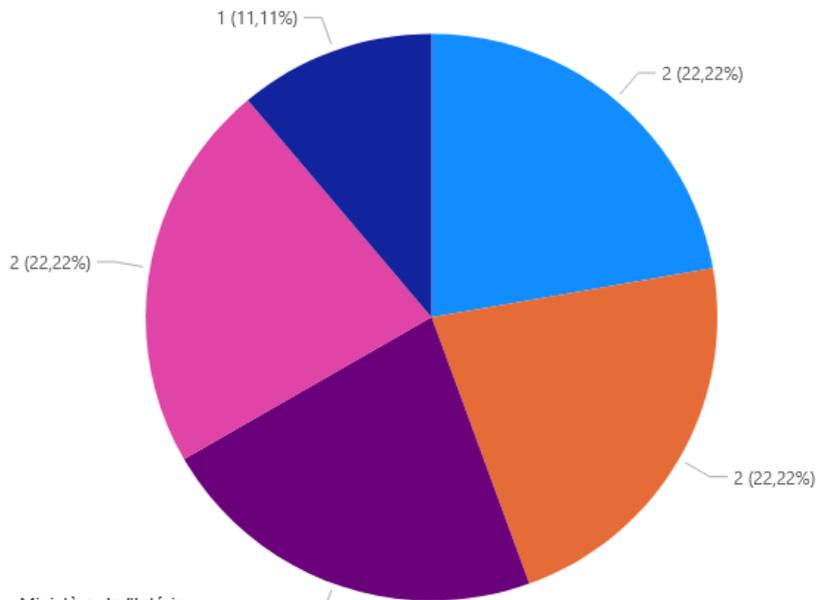
DÉLAI ACTIVATION BRUT BPE



Repartition commandes brut ● Entre 60 et 90 jours ● Entre 90 et 120 jours ● Moins de 30 jours ● Supérieur à 120 jours

[Retour au rapport](#)

DÉLAI ACTIVATION NET BPE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023
Publication : 22/12/2023

Repartition commandes net ● Entre 30 et 60 jours ● Entre 60 et 90 jours ● Entre 90 et 120 jours ● Moins de 30 jours ● Supérieur à 120 jours

6.6.1.1.4 Délais d'activation Bande Passante Entreprise Access

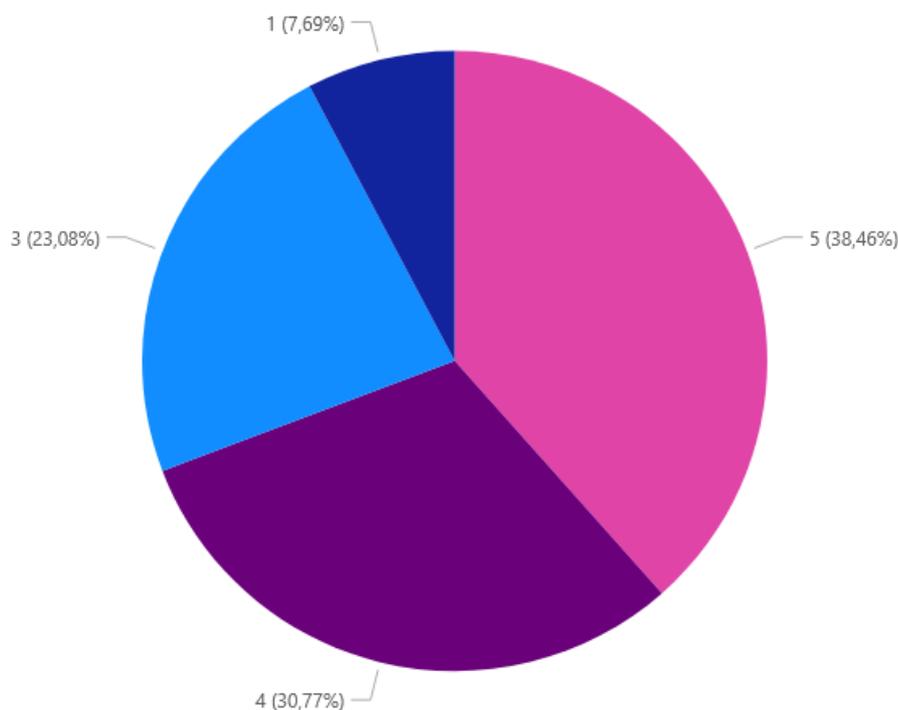
En 2022, Solstice Grand Angoulême a procédé à la livraison de 13 sites et ce pour un délai d'activation brut moyen de 115,62 jours calendaires. Plus précisément, 38,46 % des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 61,54 % le sont en moins de 90 jours calendaires.

S'agissant des délais d'activation nets, le délai moyen en 2022 s'élève à 98,31 jours calendaires. A cet égard, 38,46 % des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 61,54 % le sont en moins de 90 jours calendaires (idem délais bruts).

Les graphiques ci-dessous permettent d'appréhender les délais d'activation bruts et nets des services BPEA en 2022 :

[Retour au rapport](#)

DÉLAI ACTIVATION BRUT BPEA



Repartition commandes brut ● Entre 30 et 60 jours ● Supérieur à 120 jours ● Entre 60 et 90 jours ● Entre 90 et 120 jours

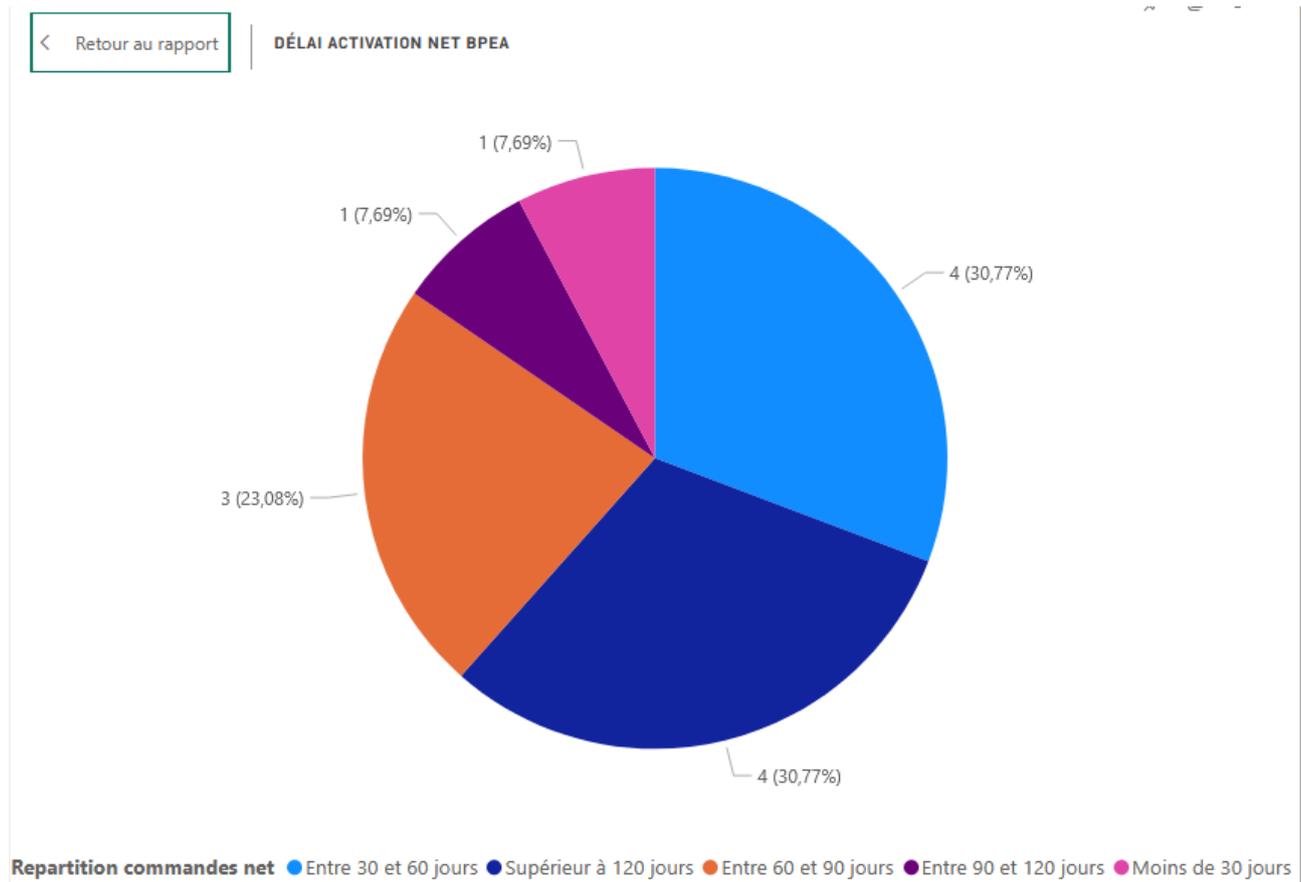
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



6.6.1.2 Sur les offres passives

En 2022, Solstice Grand Angoulême a procédé à 0 mises en service en passif. Pour rappel, en année 2021, le nombre de mises en service passif s'élevait à 5.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



7 VOLET FINANCIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



7 VOLET FINANCIER

7.1 Principaux indicateurs de l'année 2022

Le marché adressable à fin 2022 de Solstice Grand Angoulême est de 4 374 entreprises de plus de 1 salarié contre 1 575 plus de 5 salariés en 2021. Du fait des évolutions des besoins des entreprises, Covage a modifié le seuil de nombre de salariés retenu pour ses analyses géomarketing.

7.2 Rappel des règles de comptabilité retenues

7.2.1 Principes généraux

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement ANC n°2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général et plus particulièrement selon les dispositions relatives aux immobilisations faisant l'objet d'une concession de service public.

7.2.2 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Lors de la construction de l'infrastructure passive de télécommunications, celle-ci est en immobilisations en-cours. A la date de mise en service du réseau, elle est inscrite en « immobilisations mises en concessions ». Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. Ainsi, les immobilisations non renouvelables sont amorties sur la durée de la délégation de service public et les immobilisations renouvelables sont amorties selon leur durée d'utilisation propre.

Dès lors que le réseau a été réceptionné, un test de perte de valeur des immobilisations mises en concession est réalisé de façon annuelle. Ce test vise à s'assurer que la valeur actuelle des immobilisations mises en concession demeure supérieure à la valeur nette comptable de celles-ci. La valeur actuelle est déterminée à partir de l'estimation des flux de trésorerie futurs actualisés que la société s'attend à obtenir des immobilisations testées. Ce test n'a pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation, en plus de l'amortissement linéaire, des immobilisations mises en concession.

Les travaux de raccordement sont inscrits en investissements au fur et à mesure qu'ils sont réalisés. Les entités en phase de déploiement procèdent à l'immobilisation des frais financiers engagés pour le financement de l'infrastructure.

7.2.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et évaluées au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché. De fait compte tenu des procédures de cession appliquées en fin d'exercice, ces deux valeurs sont identiques.

7.2.4 Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas à la clôture pour analyser le niveau de risque de non-recouvrement. En fonction de cette appréciation, une provision est comptabilisée en cas de risque de non-recouvrement.

7.2.5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation née du risque.

7.2.6 Chiffre d'affaires

Les frais d'accès facturés aux clients sont inscrits en produits de l'exercice au cours duquel la prestation de raccordement est réalisée, en sus des prestations de services. Le prix de cette prestation est indépendant du coût des raccordements venant valoriser le réseau, et s'analyse comme un droit à raccordement, élément du prix de la prestation venant contribuer au financement des investissements réalisés au même titre que les locations de fibres ou services de bande passante.

Les prestations de services sont comptabilisées conformément aux différents contrats signés. La date de mise en service correspond au début de la prestation qui est facturée selon les modalités contractuelles.

Le produit de la vente des I.R.U. (Indefeasible Right of Use) est étalé sur la durée du contrat de location.

7.2.7 Résultat courant

Le résultat courant comprend le résultat de l'exploitation ainsi que les produits et les charges liés au financement des activités. Il ne prend pas en compte les éléments à caractère non récurrent tels que les coûts et provisions associés aux cessions d'actifs hors exploitation, les coûts de fermeture de sites et les charges de restructuration.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

7.3 Compte de résultat

7.3.1 Comparaison par rapport à l'année précédente

Le compte de résultat de l'année 2022 est le suivant :

Compte de résultat (k€)	2021 Réel	2022 Réel	2023 Budget
Total revenues	1 219	1 018	1 141
Total Dépenses	(1 021)	(809)	(872)
EBITDA	198	209	270
Amortissements	(442)	(799)	(623)
Subvention	145	145	249
EBIT	(100)	(446)	(104)
Résultat financier	(129)	(200)	(146)
Produits exceptionnels	-	195	-
Charges exceptionnelles	(3)	(3)	(3)
Résultat net avant impôt	(231)	(454)	(253)
Résultat net	(231)	(454)	(153)

Commentaires :

Le chiffre d'affaires de la DSP est en baisse de -16%, soit 201k€ de CA en moins, notamment lié à la baisse du parc et des tarifs des services.

Les dépenses baissent également de manière proportionnelle au chiffre d'affaires, elles sont de 809k€ soit une baisse de -21% sur 2022.

Au global ; l'EBITDA, est stable par rapport à 2021.

Il représente 20% du CA en 2022 contre 16% en 2021.

Le résultat financier est composé des intérêts liés au prêt de Covage Infra Concession.

Les produits exceptionnels sont le reflet d'une reprise de provision pour dépréciation d'actif

Quant aux charges exceptionnelles, elles sont constituées uniquement de pénalités Orange.

On aboutit donc à un résultat exceptionnel positif de 192k€ sur 2022.

Malgré ce résultat exceptionnel positif, le résultat net de Solstice Grand Angoulême se dégrade davantage, soit -454k€.

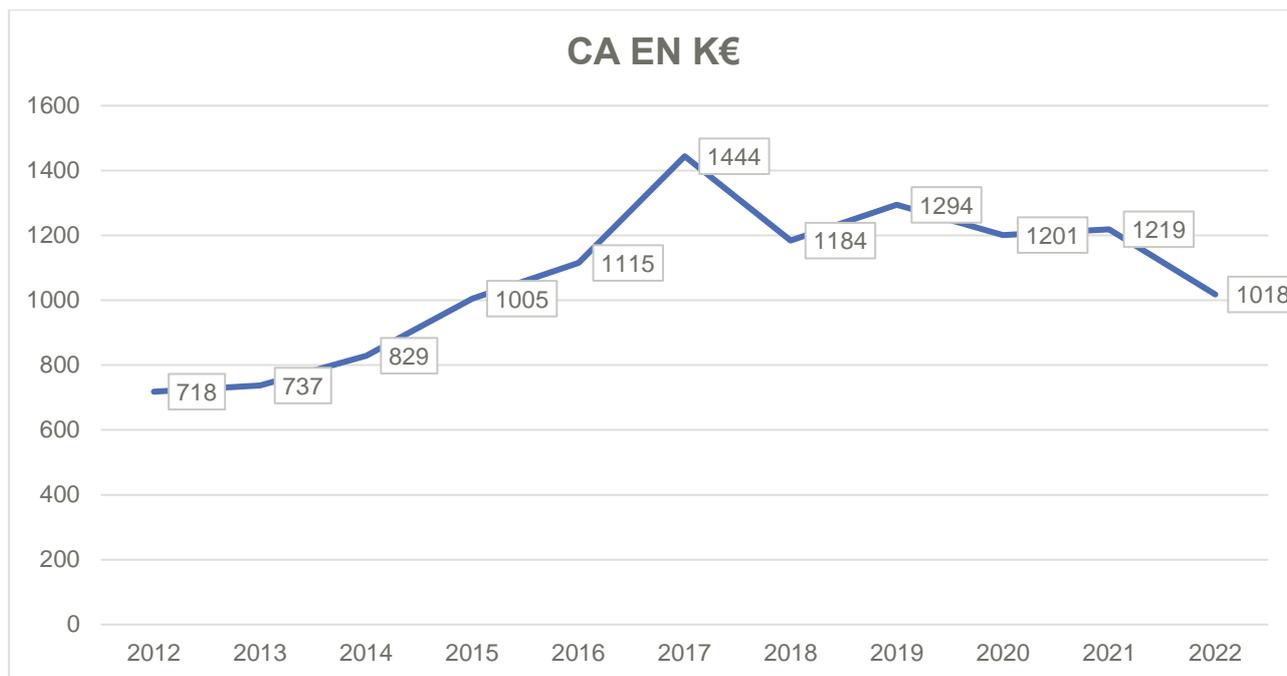
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023



7.3.2 Recettes

Les recettes de l'année 2022 se répartissent de la manière suivante :

Chiffre d'Affaires (k€)	2021 Réel	2022 Réel	2023 Budget
FTTO active	811	735	896
FTTO passive	400	156	195
FTTO	1 211	891	1 091
Services	16	16	18
CA récurrent	1 227	907	1 109
FTTO active	65	111	29
FTTO passive	(73)	-	3
FTTO	(8)	111	32
CA non récurrent	(8)	111	32
Total revenues	1 219	1 018	1 141

Commentaires :

Le chiffre d'affaires 2022 baisse de -16% par rapport à 2021

Focus CA récurrent :

Le chiffre d'affaires récurrent baisse significativement -26% pour s'établir désormais à 907 k€. Cette diminution est due notamment aux résiliations de SFR (résiliations de liens BPE), Orange (résiliation d'une partie de la boucle Leroy Somer), Stella (résiliation des collèges du Département et Adista (perte de liens BPE)).

Par ailleurs, la variation du CA récurrent peut s'expliquer via l'effet volume-prix suivant :

Effet prix : L'ARPU récurrent baisse de -23% ayant un impact négatif sur le CA de -268k€
 Effet volume : Le parc baisse légèrement de 4% ayant un impact négatif sur le CA récurrent de -52k€.
 Le mix Effet volume-prix est ainsi négatif de + 320 k€.

Focus CA non récurrent :

Le chiffre d'affaires non récurrent augmente de plus de 100%, il est de 111k€ en 2022 et uniquement sur le FTTO actif.

Le tableau ci-dessous permet de visualiser le top 10 des opérateurs par chiffre d'affaires facturé sur 2022 :

Top 10 opérateurs	Montant Facturé 2022 k€
ADISTA	116
GRAND ANGOULEME	110
INTERPC	102
BOUYGUES TELECOM	92
SFR OPERATEURS	48
LINKT	48
POITOU-CHARENTES TELECOM	39
UNIVERSITE DE POITIERS	38
ALSATIS	36
BRETAGNE TELECOM	30

7.3.3 Charges

Les charges de l'année 2022, par rapport au budget et à l'année précédente sont les suivantes :

Charges (k€)	2021 Réel	2022 Réel	2023 Budget
Coûts passifs	(156)	(32)	(107)
Coûts actifs	(248)	(179)	(165)
SI	(70)	(30)	(30)
Coût d'exploitation technique	(473)	(242)	(302)
Frais de contrôle	(38)	(30)	(30)
Assistance générale	(458)	(503)	(467)
Assurances	(15)	(7)	(17)
Locaux - baux	5	(33)	(16)
Frais de fonctionnement	(9)	(0)	(8)
Honoraires CAC	(4)	(15)	(11)
Taxes	(2)	(1)	(4)
Autres produits et charges	(27)	23	(6)
Frais généraux	(52)	(35)	(62)
Total Expenses	(1 021)	(809)	(872)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Commentaires :

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

Les dépenses ont considérablement baissé sur le réseau, elles sont de 809k€ soit une baisse de -21%.

Coûts passifs FTTO :

Ce poste concerne principalement la maintenance de fibre optique, des locaux techniques (shelters), ainsi que la location de fourreaux/BLO, les droits de passage et la supervision FON. En comparaison avec l'année précédente, il y a eu une baisse significative de 79% des coûts, principalement due à une diminution de près de 50% des travaux de maintenance. Cependant, il y a eu une provision de 40k€ en 2021 sur la location des fibres passives qui a été extournée sur 2022.

Coûts actifs FTTO :

Ce poste concerne les charges intragroupes comme la maintenance des équipements actifs, la collecte ou encore l'interconnexion pop nationaux.

Les couts actifs FTTO sont en baisse de -28% par rapport à 2021 suite à la diminution des équipements actifs.

Pour les locaux, une provision de 12k€ a été passée à tort, la correction sera faite sur 2023.

7.4 Patrimoine et Bilan

7.4.1 Investissements

Les investissements réalisés en 2022 se décomposent comme ceci :

Investissements (k€)	2021 Réel	2022 Réel	2023 Budget
Raccos FTTO	(223)	(39)	(164)
Raccos FTTH	4	-	-
Autres	(40)	(11)	(75)
Investissements complémentaires	(259)	(50)	(239)
Premier établissement	(1)	(1)	(15)
Investissements premier établissement	(1)	(1)	(15)
Total Capex	(260)	(51)	(254)

Commentaires :

Les investissements globaux 2022 baissent considérablement de -80% par rapport à l'exercice 2021 L'investissement principal correspond aux raccordements des nouveaux clients activés sur le réseau FTTO.

Suite aux 21 nouveaux raccordements, les investissements de raccordement ont considérablement baissé en 2022. Pour mémoire il y avait eu 69 raccordements en 2021.

Les investissements Autres sont en diminution de -72 % par rapport à 2021, avec notamment la baisse des investissements de dévoiements à 13k€ en 2022 contre 28k€ en 2021.

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20231213-2023_12_267-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/12/2023
Publication : 22/12/2023

7.4.2 Bilan

Le Bilan de 2022 est le suivant

Bilan simplifié (k€)	2021	2022
Immobilisations brutes	16 550	16 602
Amortissements et provisions	-11 556	-12 119
Créances clients	121	218
Autres créances	206	176
Trésorerie	294	113
Total Actif	5 615	4 989
Capital	500	2 468
Report à nouveau + résultat	-9 135	-9 589
Subvention	4 530	4 530
Amortissement subvention	-3 043	-3 188
Provision de renouvellement	256	291
Compte courant Covage	8 223	9 727
Compte courant Autres	2 717	0
Dettes fournisseurs	962	293
Autres dettes	56	3
PCA	550	454
Total Passif	5 615	4 989

La Délégation de Service Public (DSP) d'Angoulême, arrivera à son terme en 2031.

73% des immobilisations ont été amorties.

Le départ de la CDC de l'actionnariat de Solstice Grand Angoulême, a permis à l'actionnaire unique d'augmenter le capital social à hauteur de 1,968 M euros, par transformation du compte courant d'associés, afin de renforcer les fonds propres.

Le solde du compte courant associé de la CDC a été repris par Covage Infra Concession.

7.4.3 Financement

Conditions de Financement						
Eléments	31/12/2021	Intérêts		Intérêts 2022	Remboursements	31/12/2022
		capitalisés	Apports			
Dettes sur participation Groupe	8 222 682	24 249	2 761 803	186 374	500 000	11 695 108
Dettes sur participation Hors Groupe	2 695 675	52 824		13 304	- 2 761 803	-
Augmentation de Capital			- 1 968 000			- 1 968 000

Le financement de la DSP se fait sous forme d'apports en comptes courants par les actionnaires. Le compte courant associé est rémunéré à un taux de 2,70%.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

7.5 Inventaire des biens de retour

L'inventaire des biens de retour est disponible en Annexe 2

Les biens de retour de l'année 2022 se décomposent de la manière suivante :

Biens de retour (k€)	Immobilisations Brut 2022	Cumul amortissements 2022	VNC fin 2022
1er établissement	12 130	-9 530	2 600
Raccordements	1 647	-842	805
MOE raccordements	300	-180	121
Extensions réseau	798	-414	384
Shelters	124	-53	71
Dévoiements	385	-157	228
Matériel actifs - cœur de réseau	992	-921	71
Total	16 376	-12 096	4 280

La VNC présentée est celle connue au 31/12/2022. Les montants seront donc amenés à être modifiés sur les prochains exercices.

7.6 Rapport des commissaires aux comptes

Le rapport des commissaires aux comptes est disponible en Annexe 1.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

Annexes

A large, semi-transparent graphic of the word "Annexes" in a bold, white, sans-serif font is overlaid on a background image of a network switch. The switch has numerous ports and cables, with a blue and white color scheme. The text is positioned in the lower-left quadrant of the page.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

ANNEXES

ANNEXE 1 - Rapport des commissaires aux comptes

ANNEXE 2 - Tableaux financiers et Etats des immobilisations au 31/12/2022

ANNEXE 3 - Données d'occupation du réseau

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

